

Les Frères de Saint-Gabriel au Canada

1888 - 1913

LES Frères de Saint-Gabriel, les bons frères à long manteau et à rabat bleu, si dévoués à l'enfance, ont célébré en famille, le 29 juillet dernier, dans l'église paroissiale du Sault-au-Récollet, le vingt-cinquième anniversaire de leur arrivée en Canada. C'est en effet dans l'été de 1888 que les Frères Louis-Bertrand, Augustin, Sylvère, Raoul, Jean-de-Prado, Herbland, tous encore, grâce à Dieu, pleins de vie et de zèle, furent envoyés de France à Montréal par leur supérieur-général, le très cher Frère Hubert, pour se consacrer, dans un orphelinat récemment ouvert, à l'éducation de petits abandonnés, et fonder le premier établissement entrepris jusqu'alors en territoire étranger par leur institut.

L'arrivée à Montréal de la petite avant-garde ne fit pas sensation. Les grands journaux ne l'annoncèrent point en première page par de grosses majuscules, et les passants, qui rencontrèrent sur leur chemin les nouveaux venus, ne les distinguèrent pas de la foule d'émigrants, que l'espoir d'un meilleur sort amène chaque année sur nos rives. Les Frères de Saint-Gabriel sont des humbles qui se dépensent à d'humbles tâches parmi les humbles et pour les humbles; ils s'épouvantent du bruit et de la réclame, et savent que le silence et l'obscurité sollicitent les concours divins. Ils s'installèrent à Montréal et commencèrent leur oeuvre, sans fracas de publicité, sans souci de notoriété, et leur oeuvre, leurs oeuvres, se sont multipliées et étendues, et il apparaît bien, à vingt-cinq années de distance, que le débarquement sur notre sol et la présence parmi nous depuis un quart de siècle de ces excellents éduca-

teurs furent, dans la vie religieuse et nationale de nos populations de campagne et de ville, des événements bienfaisants qui méritent de figurer avec honneur dans la galerie historique de la *Revue Canadienne*. On en conviendra aisément, si l'on veut bien aller jusqu'au bout de ces pages qui répondront à deux questions : *Qui étaient les Frères de Saint-Gabriel ? Qu'ont-ils fait, que font-ils encore en Canada ?*

* * *

Les Frères de Saint-Gabriel se présentent comme les fils du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, ce missionnaire original et puissant, dont les prédications ont laissé une impression si profonde et si durable dans les départements français de l'Ouest—qu'il parcourut en tous sens, la croix et le chapelet à la main ! Leur culte vraiment filial envers celui qu'ils nomment leur père, leur attachement à ses dévotions maîtresses : le crucifix et le rosaire, leur zèle pour son ministère de prédilection : catéchiser l'enfance, leur fidélité à ses vertus caractéristiques : foi, simplicité, abnégation, dispositions héréditaires dans leur famille, sont des preuves assez sûres de l'authenticité de leur généalogie pour les dispenser d'en fournir aucune autre. Cependant, une certaine école, poussée par des motifs mal définis, leur conteste le droit de se réclamer d'un patronage qu'ils invoquent avec raison comme leur meilleure recommandation, et en appelle à l'histoire. Mais l'histoire, patiemment et consciencieusement interrogée, répond en faveur des Frères. Le Bienheureux de Montfort laissa en mourant, le 28 avril 1716, pour continuer ses oeuvres, deux communautés : l'une de religieuses hospitalières, l'autre de missionnaires et de *frères-coadjuteurs* ; la première seule, la congrégation des Filles de la Sagesse, avait déjà reçu une organisation complète et définitive ; la seconde

n'existait qu'en germe et possédait tout juste les éléments essentiels à sa vie : elle comptait deux Pères et sept Frères dont quatre avaient prononcé leurs vœux. Les Frères ne constituaient pas alors de communauté distincte de celle des Pères que leur rôle principal était de servir et de seconder : à la maison-mère, ils se chargeaient de tous les soins matériels dont s'entoure la vie humaine, et des autres tâches qui auraient pu distraire les prédicateurs de leurs travaux apostoliques ; au cours des missions, ils sonnaient les cloches, dirigeaient le chant, présidaient aux décorations, faisaient le catéchisme et *instruisaient l'enfance*. Jusqu'en 1820, les Frères furent peu nombreux et la classe ne les absorba guère, leurs autres fonctions leur laissant peu d'activités disponibles. Il n'en est pas moins absolument sûr que l'école *charitable* fit partie des attributions qui leur furent assignées par le Bienheureux lui-même — qu'on se reporte à son testament — et qu'ils s'en acquittèrent, sans interruption, pendant tout un siècle, à Saint-Laurent-sur-Sèvre et en quelques autres lieux.

Vers 1820, après la tourmente révolutionnaire et l'épopée impériale, Monsieur Deshayes, ancien curé d'Auray en Bretagne—où il avait travaillé, de concert avec le vénérable Jean-Marie Robert de LaMennais, à la fondation de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel—devint supérieur des communautés établies par Montfort. Celle des Soeurs : *la Sagesse*, était prospère, celle des Pères et des Frères : *le Saint-Esprit*, semblait proche de la ruine. Persécutions et guerres ayant tari les vocations dans leur source, la communauté se trouvait réduite à trois Pères et quatre Frères, dont aucun n'avait de vœux ; et c'était juste à l'heure où le travail de restauration religieuse qui s'accomplissait partout en France exigeait le plus impérieusement des ouvriers. Il fallait sans retard ranimer ce corps épuisé.

Monsieur Deshayes possédait les dons supérieurs que ré-

clamait la situation : foi ardente, activité infatigable, faculté d'organisation peu commune. Il devait naturellement se préoccuper davantage de l'oeuvre d'éducation chrétienne à laquelle il s'était intéressé en Bretagne, et que les circonstances rendaient absolument urgente. C'est pourquoi sa sollicitude s'exerça principalement à l'égard des Frères et des Frères enseignants. Il fit venir d'Auray une dizaine de jeunes gens qui s'y consacraient ou s'y préparaient au rôle d'éducateurs de la jeunesse et les *adjoignit* aux quatre survivants du Saint-Esprit; en même temps, des recrues nombreuses arrivèrent des diocèses voisins et firent passer, en moins de quatre années, le nombre des Frères de quatre à quarante-deux. Tous revêtirent le costume religieux et prononcèrent les trois voeux en septembre 1824. Frères occupés à la classe, Frères occupés aux travaux et Missionnaires vivaient en commun, habitaient sous le même toit, reconnaissaient les mêmes règles, obéissaient au même supérieur, ne constituaient enfin qu'une seule et même société. Mais en 1835, les sujets continuant d'affluer et se portant surtout vers l'enseignement, les *Frères de classe* furent séparés et logés dans une maison du bourg de Saint-Laurent, acquise à cet effet et nommée *Maison Saint-Gabriel* du nom de baptême de Monsieur Deshayes. A la mort de ce dernier, survenue en 1841, et en vertu d'une disposition expresse de ses dernières volontés, les Frères voués à l'instruction devinrent autonomes et se donnèrent l'un d'eux pour supérieur. Ils prirent ou plutôt se laissèrent imposer le nom de *Frères de Saint-Gabriel* et existèrent dès lors comme communauté distincte.

Ces modifications profondes apportées par Monsieur Deshayes à l'oeuvre de Montfort l'ont fait nommer parfois fondateur de la congrégation enseignante, et ont donné lieu à d'autres expressions équivoques de nature à égarer les lecteurs peu avertis. Ces changements, si importants et si im-

prévus qu'ils paraissent, ne sont en somme que le développement un peu tardif d'une oeuvre voulue par Montfort et désignée par lui à ses enfants, mais réalisée par l'initiative du successeur légitime du Bienheureux, l'héritier de son autorité pour le gouvernement de sa famille religieuse. Ils ont donné aux Frères enseignants une existence indépendante, mais n'ont pu les dépouiller d'une origine glorieuse qui vaut pour eux la plus antique noblesse.

Le décret officiel de Rome portant approbation de leurs constitutions, rendu en 1910, date leurs commencements d'il y a deux siècles. C'est reconnaître expressément le titre dont ils se parent : fils de Montfort.

* * *

La congrégation de Saint-Gabriel connut des progrès rapides. Une ordonnance royale de 1823 avait limité son activité aux diocèses français de l'ouest : en 1853, le gouvernement impérial lui permit d'ouvrir des écoles dans la France entière et aux colonies. Elle usa de la permission et se répandit dans le midi, le nord et le centre, où autant de provinces furent créées. Les établissements canadiens demeurèrent jusqu'en 1900 les seules fondations lointaines de l'institut qui s'y trouvait encore en pays français. La mère-patrie bénéficia ainsi presque exclusivement des services inappréciables des Frères de Saint-Gabriel jusqu'au jour où pour récompense on les chassa du sol natal. Ce jour-là, ils étaient deux mille, entretenaient deux cents écoles, instruisaient et formaient au bien vingt mille enfants ou jeunes gens. Ils avaient recueilli l'héritage du célèbre abbé de l'Epée et s'étaient spécialisés dans l'éducation des sourds-muets et des aveugles : ils dirigeaient en France pour l'avantage exclusif de ces infortunés douze institutions florissantes, admirées de tous et louées à

maintes reprises par les personnages officiels : ils y avaient donné à trois mille malheureux privés de la parole ou de la vue le moyen de suppléer aux sens qui leur manquaient et de reprendre place dans la société. Cela n'empêcha pas une majorité de sectaires de leur appliquer avec brutalité les lois d'exception réclamées contre les communautés religieuses par Waldeck-Rousseau et par Combes : les Frères comme congréganistes furent déclarés incapables d'enseigner et contraints de choisir la sécularisation ou l'exil ; leurs écoles furent fermées, leurs biens confisqués, leur noviciat et leur maison-mère obligés de chercher un refuge à l'étranger.

Les Frères furent admirables. Si quelques-uns faiblirent devant l'exil, l'isolement, l'avenir incertain, et, renonçant à poursuivre leur rêve de perfection, réclamèrent la dispense de leurs vœux et le droit de se refaire dans le monde une situation assurée, c'est que l'épreuve dépassait la limite d'un courage ordinaire. Le grand nombre demeura fidèle. Obéissant à des conseils ou à des inspirations diverses, les uns, pour sauver quelque chose des oeuvres françaises, brisèrent les liens extérieurs qui les rattachaient à la congrégation, dépouillèrent l'habit religieux, se privèrent du bienfait de la vie commune et reprirent çà et là, en se cachant, les tâches interrompues ; les autres, pour pratiquer dans son intégrité la vie religieuse, se condamnèrent à l'exil, quittèrent parents, amis, patrie, et vinrent sur la terre étrangère chercher la liberté de prier ensemble et d'instruire chrétiennement l'enfance. Le sacrifice des uns et des autres a été béni de Dieu. Les oeuvres françaises recommencent peu à peu de vivre, d'une existence hélas ! incomplète et précaire, mais des enfants échappent à l'athéisme de l'école officielle et l'on voit apparaître l'espoir d'un renouveau. Les oeuvres étrangères se multiplient et prospèrent : en moins de quinze ans, les Frères de Saint-Gabriel se

sont établis en Suisse, en Hollande et en Belgique, où ils ont transporté leur maison-mère et leur principal noviciat; en Angleterre, où ils vont bientôt ouvrir une grande école pour les sourds-muets; en Espagne et en Italie, refuges désignés pour leurs anciennes provinces du centre et du midi; en Egypte, en Abyssinie, au Congo, à Madagascar, au Siam et aux Indes, où les missionnaires trouvent en eux les plus précieux collaborateurs. Tels sont les ouvriers d'élite dont s'enrichit le Canada en l'année 1888.

* * *

La venue à Montréal des Frères de Saint-Gabriel est due pour une grande part aux sollicitations de Monsieur Rousselot, ce sulpicien aux initiatives intelligentes et hardies, longtemps curé de Notre-Dame et de Saint-Jacques, dont le nom se rencontre à l'origine de plusieurs établissements charitables de notre ville, qui prolongent sa bienfaisance et font bénir sa mémoire. Un riche citoyen de Montréal, M. F.-X. Beaudry, avait laissé en mourant des immeubles et des sommes d'une valeur considérable pour fonder un vaste orphelinat, l'orphelinat Saint-François-Xavier, où des enfants pauvres et abandonnés recevraient non seulement le logement et la nourriture, mais encore une solide instruction professionnelle dans des ateliers aménagés pour eux. Ses exécuteurs testamentaires commencèrent de réaliser ses volontés. Retenant entre leurs mains l'administration financière, ils cherchèrent des hommes dévoués pour leur confier la surveillance et la formation morale des orphelins. Les communautés du pays, accablées de demandes, ne purent les leur fournir.

Monsieur Rousselot, natif d'une contrée qui doit sa foi profonde aux travaux de Montfort et de ses fils, ancien élève des Frères au pensionnat de Saint-Laurent-sur-

Sèvre et demeuré leur admirateur et leur ami, suggéra de recourir à la communauté de Saint-Gabriel. Monseigneur Fabre consulté donna volontiers son agrément. Les Sulpiciens de Paris servirent d'intermédiaires. Le Rév. Père Fleurance, provincial de la Compagnie de Marie, donna lui aussi un concours très efficace. Il paraît que dans sa jeunesse Louis de Montfort avait rêvé de passer en Amérique et de s'y dévouer aux progrès de la foi : l'influence de Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice et son directeur, aurait été nécessaire pour le retenir en France. Les Frères accueillirent les propositions venues de Montréal comme une occasion providentielle de réaliser, à deux cents ans de distance, un projet de leur père. Cette fois Saint-Sulpice, loin d'élever le moindre obstacle, les encourageait et les appelait. On fit bon accueil à la requête venue de Montréal, et après quelques pourparlers, l'affaire fut conclue. Six Frères furent désignés pour partir : ils firent leurs adieux aux parents, aux amis, au sol natal, aux oeuvres chères, recommandèrent à Jésus et à Marie leur entreprise lointaine, et se hâtèrent vers le poste avancé où les envoyait l'obéissance.

Leur docilité et leur confiance ne furent point trompées. Sans doute, Dieu permit que la fondation au profit de laquelle ils apportaient leur efforts et se dépensèrent pendant six ans, périclitât et sombrât : c'était pour féconder leurs travaux par l'épreuve. L'oeuvre des orphelins reprise sur de tout autres bases et dans d'autres circonstances revit, réussit et promet. Ainsi se sera réalisée une fois de plus la prophétie du Père Vimont, jésuite, de Québec, qui écrivait dans son journal, en 1641, à propos des projets de la Société de Montréal : " La croix, les peines et les grands frais sont les pierres fondamentales de la maison de Dieu. On ne mène personne à Jésus-Christ que par la croix. Les desseins qu'on entreprend pour sa gloire en ce pays se conçoivent dans les dépenses et

dans les peines, se poursuivent dans la contrariété, s'achèvent dans la patience et se couronnent dans la gloire. ”

La colonie gabriéliste débarquée à Montréal prospéra rapidement : des domaines fertiles s'ouvrirent sur divers points à son activité ; des renforts venus de France et bientôt des recrues gagnées en Canada grossirent le bataillon d'avant-garde. Un *noviciat* fut inauguré, le 7 septembre 1891, dans une maison acquise au Sault-au-Récollet, grâce aux bons offices de M. le curé Beaubien. Il se doubla bientôt d'un *scolasticat*, où les nouveaux profès se forment sous la direction de maîtres pleins d'expérience aux fonctions spéciales d'éducateurs, et d'un *juvénat*, où les enfants inclinés à la vie religieuse s'éprouvent sous l'oeil de Dieu et loin des influences troublantes. Il fallut agrandir, acquérir, bâtir, et il faut encore, paraît-il, acheter et construire : c'est l'effet d'une croissance vigoureuse et d'une persistante vitalité.

Entre temps, écoles, académies, collèges, patronage, orphelinat, naissaient et grandissaient. Impossible de raconter en détail chacune de ces fondations. La simple énumération de celles qui ont vécu et sont à l'heure actuelle en pleine activité constitue le plus éloquent témoignage en faveur des services que les Frères de Saint-Gabriel n'ont pas cessé de rendre à la cause de l'éducation populaire parmi les Canadiens français. Ils dirigent, hors de Montréal, onze écoles, dont dix dans la province de Québec : à l'Assomption, Sainte-Thérèse, le Sault-au-Récollet, Sainte-Rose, Saint-Stanislas, Saint-Martin, Acton-Vale, Saint-Tite, Saint-Jacques-de-l'Achigan et Saint-Lin-des-Laurentides, et une autre par delà la frontière, à Saint-Johnsbury, au Vermont. Cinquante Frères y instruisent de seize à dix-huit cents enfants. Ils retrouvent avec bonheur dans ces bonnes paroisses de campagne la foi, la piété, la simplicité des populations vendéennes parmi lesquelles ils inaugurèrent leur mission de maîtres d'école. Ils s'y

font estimer et aimer. Des assurances très touchantes leur ont été données au cours des dernières fêtes. La plus émouvante — on sentait si bien qu'elle montait directement du coeur — aura été sans doute la très simple et très heureuse improvisation de M. le curé de Saint-Johnsbury à la table de famille qui réunit dans une allégresse commune les Frères et leurs amis. Prié de prendre la parole au nom des franco-américains qui bénéficient de leurs travaux, ce prêtre distingué évoqua les difficultés qu'éprouve en terre américaine une population catholique et française, peu fortunée, éloignée de son centre (Québec), forcée de contribuer par des taxes onéreuses à l'entretien des écoles publiques non-confessionnelles, puis de se donner ses écoles à elle, moyen indispensable de conserver intact, d'une génération à l'autre, l'idéal national et religieux, et il rendit hommage au désintéressement des communautés de Montréal: Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, Soeurs de la Providence, Frères de Saint-Gabriel, qui refusèrent à plusieurs reprises des offres avantageuses et tinrent à demeurer dans son humble paroisse pour maintenir au coeur et sur les lèvres des petits la foi et le parler des pères.

Les Frères de Saint-Gabriel sont chargés du cours préparatoire au Collège de Montréal et du cours commercial à celui de Sainte-Thérèse: ils ont dirigé aussi le cours commercial à l'Assomption et à Sainte-Marie-de-Monnoir. Ces rôles dans des collèges classiques demandent beaucoup de tact, de discrétion, de simplicité, d'oubli de soi. Les Frères s'en acquittent partout de manière à mériter de chaudes sympathies et d'inviolables attachements.

En ville, les Frères possèdent quatre établissements: le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, l'Orphelinat Saint-Arsène, l'Ecole Sainte-Hélène et l'Académie Christophe-Colomb. Ils y sont une trentaine; ils y reçoivent plus de mille enfants,

tous ou presque tous de familles ouvrières, souvent fort négligés, sans défense contre les séductions d'une cité qui semble ne plus savoir respecter l'innocence. Ils ne se posent pas devant l'opinion publique en champions de l'instruction populaire, ils ne font ni discours, ni articles, sur la question scolaire; mais ils usent leurs forces à donner à ces petits les connaissances indispensables à qui veut se faire dans la société une situation indépendante, à leur enseigner par la parole et par l'exemple la vieille morale évangélique, celle qui, libérant l'homme des servitudes honteuses, est la seule efficace pour le former aux grands devoirs qu'imposent la religion, la famille et la patrie.

Parmi tant de belles oeuvres, deux, dont on pourrait dire qu'elles n'en font qu'une, méritent une mention spéciale, car elles semblent l'oeuvre originale, la mission primitive et la principale raison d'être des Frères de Saint-Gabriel à Montréal, le *Patronage Saint-Vincent-de-Paul*, et l'*Orphelinat Saint-Arsène*. C'est là que l'auteur de ces lignes les voit à l'oeuvre et sent croître pour eux tous les jours sa respectueuse admiration. Leur action contrariée par toutes les influences qui peuvent se conjurer pour réduire à néant les efforts du zèle ne laisse pas d'y produire des résultats qui, pour être parfois cachés ou retardés, n'en sont pas moins certains, profonds et durables. C'est qu'ils prêchent surtout d'exemple et que, même aux heures d'intimité, où la fin de surveillance assujettissantes et prolongées justifierait bien quelque détente, on les trouve toujours réguliers, laborieux, modestes, préoccupés d'accomplir dans le détail la volonté du Divin Maître et de faire pénétrer plus de vérité dans les esprits et plus de générosité dans les coeurs.

Le Patronage, fondé le 8 septembre 1892, avec le concours des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, transporté un peu plus tard au coin des rues Lagauchetière et Chenneville, agrandi par des acquisitions et des constructions successives,

donne asile aux jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, plus ou moins délaissés, obligés de gagner leur vie et désireux d'apprendre un métier pour se faire un meilleur sort. Ils sont là une centaine pour qui le Patronage réalise les promesses de son nom et supplée de son mieux la famille impuissante ou détruite. On leur assure, autant que possible et au meilleur compte, de bonnes places chez de bons patrons, une bonne pension, un bon entourage, des distractions saines, quelques cours du soir, une sérieuse formation professionnelle, et la formation morale et religieuse plus nécessaire encore, qui en fera des hommes honnêtes, travailleurs et chrétiens.

L'Orphelinat Saint-Arsène, commencé à Villeray en 1906 et considérablement agrandi cette année même, est venu combler une lacune qu'on déplorait depuis longtemps dans les oeuvres catholiques de Montréal. Le petit orphelin élevé chez les Soeurs ne pouvait s'y attarder après la onzième année et se trouvait encore trop jeune pour entrer en apprentissage et se suffire à soi-même : à qui le confier dans l'intervalle? Montfort rend d'immenses services, mais ne peut convenir à tous les cas, ni répondre à tous les besoins. Saint-Arsène est ouvert aux enfants jusqu'à quatorze ans et peut dès maintenant en loger près de quatre cents. Les locaux sont spacieux, les cours très vastes, l'air excellent. Les *petits chars* arrivent tout près. On y suit la classe, on y joue, on y respire, on y mange, on y dort, on y obéit, on y prie, on s'y fortifie le corps et l'âme en vue de l'avenir, car il faut à ces petits hommes des muscles vigoureux, des coeurs courageux et des volontés aguerries.

Peu de services valent celui-là : arracher des centaines d'existences d'enfants aux hérédités qui les tiennent, aux influences qui les corrompent, aux tentations qui les guettent ; les entourer de sollicitude, d'idéal et de foi ; leur mettre au plus profond de l'âme le sens et le culte du devoir ; les rendre

à la société, armés pour la vie, capables d'y faire oeuvre utile, d'occuper une situation honorable, de fonder une famille, de s'acheminer à l'éternité heureuse par la voie du travail, du sacrifice et de l'honneur; consacrer toutes ses énergies à ces entreprises difficiles de résurrection et de salut; persévérer en dépit d'échecs nombreux et décourageants; abandonner la joie de contempler de ses yeux les merveilleuses transformations qu'on a payées de ses peines et de ses renoncements, —voilà ce qu'accomplissent simplement, parmi nous, sans se croire admirables, loin des regards du monde qui les dédaigne, sous l'oeil de Dieu qui les inspire et les soutient, les Frères de Saint-Gabriel et avec eux, dans d'autres conditions, les maîtres et les maîtresses de ces institutions charitables qu'on critique et qu'on dénigre parce qu'on ne les connaît pas.

Le Patronage joint les deux bouts tant bien que mal, avec les modestes pensions prélevées sur le gain des apprentis, quelques subventions et quelques dons; mais Saint-Arsène, grevé d'une dette de *quatre-vingt mille piastres*, et n'ayant guère d'autre revenu fixe que la redevance mensuelle de six piastres demandée pour chaque orphelin et fort irrégulièrement encaissée, est un défi perpétuel à la Providence et un appel permanent à la charité. L'une et l'autre lui seront fidèles: il le faut pour combler les emprunts du passé, subvenir aux besoins du présent, réaliser les projets d'avenir. L'oeuvre réclame d'importants compléments: ses protégés la quittent pour se mettre au travail à quatorze ans, souvent à treize, parfois à douze. Ils débutent d'ordinaire comme petits messagers, petits commissionnaires, et ne sont pas admis à commencer un apprentissage sérieux avant quinze ou seize ans. Nécessité fâcheuse! ces courses du matin au soir, ces allées et venues à travers les grandes rues, où l'on s'attarde aux scopes, aux étaalages, aux carrefours, où l'on entre en conversation avec le premier gamin rencontré, sont une école de vagabon-

dage, de gaspillage, de dissipation, aux leçons de laquelle les pauvres petits, trop jeunes pour être bien formés, ne sauraient d'ordinaire résister longtemps. D'autre part, il n'est pas possible et il ne serait pas avantageux de leur faire prendre si tôt du travail à l'intérieur dans une boutique de ville. Alors ceux qui les aiment rêvent de voir se dresser sur le vaste terrain de Saint-Arsène de beaux ateliers clairs et bien aérés, d'y occuper les orphelins quelques heures par jour dès que leur développement physique leur permet le travail, de leur y donner les éléments d'une solide et pratique instruction technique, de leur maintenir jusqu'à seize ans le bienfait de la surveillance et de la protection des Frères et de ne les laisser partir dans la vie qu'entièrement équipés et munis. Il est impossible qu'une idée si opportune ne rencontre à point nommé les concours nécessaires pour devenir réalité.

Au nom de la *Revue Canadienne*, pour tout le bien qu'ils font parmi nous à la jeunesse, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse délaissée, et aussi pour tout le bien qu'ils rêvent, nous souhaitons aux Frères de Saint-Gabriel de se multiplier, de s'étendre, de conserver en eux leurs traits caractéristiques, le culte de Montfort et ses dévotions, la régularité, l'humilité, l'obéissance, l'attachement à leurs rudes tâches, de voir grandir leurs œuvres, exaucer leurs désirs et féconder leur influence *ad multos annos* !

E GOUIN, p. s. s.

A travers l'Afrique du nord

(SUITE ET FIN)



EULEMENT peut-être pourrait-on distinguer entre Arabes et Kabyles. Ceux-ci sont les autochtones du pays, descendants des anciens berbères, comme les Touaregs du Sahara et les habitants des montagnes marocaines. Ils adoptèrent la religion de leurs vainqueurs dès le septième siècle ; mais l'Islam n'a pas laissé sur eux, semble-t-il, une empreinte aussi profonde que sur les Arabes, chez qui elle paraît vraiment indélébile. Et puis, ils sont restés monogames, ce qui supprime le principal obstacle à leur évangélisation. Aussi les Pères Blancs ont-ils en Kabylie des missions assez florissantes. Quoiqu'il en soit, la France a beau s'appliquer à respecter, à favoriser même la religion de ses sujets musulmans ; un Napoléon III a beau se vanter de son titre d'empereur des Arabes ; un Président de République a beau faire à des cheiks et à des marabouts des largesses qu'il se garderait bien de faire à des prêtres catholiques, les disciples du Prophète mecquois ne peuvent ni estimer, ni aimer les Français, encore moins s'assimiler à eux. Qu'importe que le Français habite des palais et de luxueuses maisons à cinq ou six étages, tandis que l'Arabe n'a pour logement que de misérables gourbis ou des masures aux murs délabrés, celui-ci est un croyant, celui-là un infidèle. Ces deux termes créent une séparation qui est un abîme. Le croyant est un élu, un privilégié, un être trié entre le reste des humains, à qui Dieu parle directement par l'intermédiaire du Coran. Il peut commettre des fautes, mais sa foi en l'unité de

Dieu et en la mission de Mahomet l'arrache nécessairement à un châtement éternel ; il sait que, après un délai plus ou moins long, il sera admis aux délices du plus radieux des paradis, plein de blanches houris, de fontaines murmurantes nuit et jour, de jardins embaumés et de fleurs multicolores. L'infidèle, lui, même avec sa Bible, reste plongé dans les ténèbres, et il ne sera guère mieux traité que les animaux sans raison ! Pauvre chrétien, tu n'es qu'un chien, fils de chien, un *giaour*, ou un *ibn-kolb*. Prends-en ton parti, aucune des inventions, dont tu es si fier, ne te hausseront à la hauteur d'un croyant. Tu peux supprimer la distance par la rapidité de tes locomotives, tu peux violer le domaine des airs avec tes biplans ou tes monoplans, tu ne parviendras toujours pas au paradis de Mahomet !

Etant donnée cette disproportion entre les deux êtres, le chrétien n'est fait que pour obéir et payer tribut au musulman ; s'il arrive que les rôles soient renversés, comme c'est le cas en Algérie, ce ne peut être que pour un temps. Le désordre est trop criant pour durer. Tant que cette situation violente persiste, le musulman pourra servir son oppresseur, parce qu'il lui est permis " de baiser la main qu'il est incapable de briser ". Enrôlé dans l'armée de ses maîtres, il deviendra même un très bon soldat parce qu'il ne connaît que la consigne et qu'il ne craint nullement la mort. Qu'on se rappelle l'intrépidité des Turcos durant la guerre franco-allemande ! Il pourra même sacrifier à son prurit de vanité, accepter les décorations et, à l'occasion, rejeter habilement en arrière le pan de son *burnou* juste pour laisser à découvert le côté où brille une croix de la légion d'honneur. Cependant, si c'est un véritable enfant de l'Islam, il n'aura pas la conscience tranquille, il sera même étreint par la terreur de quelque châtement mystérieux. Tout musulman, en effet, doit croire à l'avènement d'un Moule Sa ou d'un Mahdi. Cet envoyé d'Allah

prêchera la guerre sainte, il exterminera ou refoulera par delà les mers les envahisseurs sacrilèges du sol, sur lequel a une fois flotté le croissant, il rendra à l'Islam sa splendeur et sa puissance. Mais tout d'abord il commencera par punir les croyants lâches, qui auront pactisé avec les infidèles. Comprenez-vous maintenant pourquoi un sincère disciple du Prophète ne peut servir la France ou tout autre pouvoir étranger qu'en portant l'aiguillon du remords et de la crainte au fond de son coeur; pourquoi, dès que se présente un aventurier ayant quelque ressemblance avec le Madhi, décrit dans les livres saints de l'Islam, il a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de soulever toute une contrée et de se recruter des partisans pour la guerre sainte? Comprenez-vous pourquoi un militaire haut gradé dans l'armée française, comme le colonel Ben-Daoud (mort l'an dernier), se sent pressé, dès qu'il a sa retraite, de dépouiller son uniforme d'officier, et de revêtir la défroque de ses pouilleux coreligionnaires? Mourant avec elle, il mourra toujours plus paisible qu'avec un habit galonné d'or qui lui rappelle sa complaisance coupable pour les infidèles. Comprenez-vous pourquoi, en attendant que la Madhi apparaisse, un pieux musulman cherche à expier le bien qu'il a fait à un chien de chrétien, soit en brûlant ses meules de blé, soit en pillant ses vignes, soit en volant ses légumes, soit en lui logeant une balle dans le flanc? Si de tels procédés sont une cause d'insécurité fort désagréable dans les campagnes algériennes pour les colons européens, ils n'en ont qu'une vertu expiatoire plus grande aux yeux du musulman.

Non, certes, Mahomet n'y est pas allé de main morte! Une fois engagé dans le chemin de l'imposture il a poursuivi jusqu'au bout. Pour que ses adhérents ne fussent pas tentés d'aller vers des dieux étrangers, il a renchéri sur toutes les autres religions; il a fait de son Coran un livre d'une inspiration autrement stricte que la Bible; il a fait miroiter aux regards

de ses suivants un paradis autrement alléchant que celui décrit par David ou saint Paul ; il a mis autour du front du Commandeur des croyants une auréole autrement surhumaine que celle dont nous entourons le Pape, puisqu'il en a fait l'ombre de Dieu sur la terre et que ses plus farouches caprices sont censés une inspiration directe d'Allah ! Suivant la plus pure doctrine de l'orthodoxie musulmane, le Kalife pourrait, en effet, ordonner le massacre d'au moins seize individus par jour, sans avoir à rendre compte à personne autre qu'à Dieu, dont il faut croire qu'il suit l'impulsion immédiate. Mahomet du reste n'a fait que transmettre à son successeur un privilège dont il usait largement. Avait-il envie de prendre une nouvelle femme, fut-ce la onzième ou douzième, vite une révélation tombait du ciel qui l'y autorisait. Cette complaisance de l'autorité divine à l'égard de son Prophète risquait de transformer le Coran en une suite de sourates plus ou moins contradictoires ; mais quoi ! le cachet surnaturel n'en ressortait que plus clairement, et pour y adhérer il n'était besoin que d'une foi plus aveugle. La foi du musulman n'a que faire des motifs de crédibilité ; elle les laisse dédaigneusement à la foi imparfaite et branlante des chrétiens. *Le credo quia absurdum* n'est qu'une légende, appliqué à la foi musulmane ne serait-il pas assez juste ?

Seulement, l'ex-chamelier du désert de l'Arabie n'avait pas prévu l'apparition des Jeunes Turcs, non plus que celle des Jeunes Egyptiens, Tunisiens et Algériens. Il est clair que si un jour quelques-uns de ses disciples allaient s'aviser de faire passer sa doctrine et sa vie au creuset d'une critique et d'un rationalisme inexorables, tout l'édifice de mensonges qu'il avait laborieusement construit à coups de prétendues révélations croulerait comme un château de cartes. Abdul-Hamid, le sultan rouge, le grand assassin des Arméniens, était mieux avisé qu'on pense, quand il appliquait toute son astuce à

maintenir son peuple dans l'ignorance et à éloigner de lui les prétendues lumières de l'Occident! Les Jeunes Turcs, eux-mêmes, ont vite renoncé à la modernisation de leurs compatriotes. Ils ont compris que le projet était prématuré et qu'en ébranlant la foi aveugle au Coran ils ébranlaient les bases mêmes de leur puissance. Il n'y a qu'un point où ils ont dévié de la pure tradition islamique. Ayant incorporé les chrétiens de l'empire dans leur armée, ils ne pouvaient raisonnablement laisser prêcher la guerre sainte, quand il s'est agi de marcher contre les Bulgares et les Serbes. Or voyez où a abouti ce sacrifice à l'idée occidentale. Il y a eu sans doute d'autres causes à la débâcle turque. Mais tout le monde convient qu'une de ces causes a été le manque d'enthousiasme, et l'enthousiasme a manqué parce que la guerre sainte n'a pas été prêchée. Chez les musulmans plus que chez n'importe quel autre peuple, c'est la foi qui remporte les victoires. Mais peut-être avons-nous là un signe avant-coureur de la fin de l'Islam, en même temps qu'une indication assez précise sur la façon dont il périra. L'Islam ne supportant pas l'ombre d'une critique, il est sûr qu'il est très mal à l'aise dans notre atmosphère moderne, toute imprégnée d'esprit scientifique, de libre examen et de libre discussion. Avec l'établissement du régime parlementaire, avec la suppression des barrières que le fanatisme avait mises jusqu'ici à la circulation des ouvrages et des idées de l'Europe, cette atmosphère ne peut manquer de pénétrer insensiblement les cerveaux des populations soumises aux différents pouvoirs islamiques, et d'y tuer la croyance à la mission divine du chamelier mecquois. Comme le christianisme aura résisté, lui, à cette action dissolvante, il continuera à subsister sur les débris de l'Islam, il se trouvera même plus fort et plus prospère étant libéré du joug que les tyrans à turban vert faisaient peser sur lui; et ces vieux pays seront rendus à la religion du Christ dont ils fu-

rent le berceau; même en ne comprenant qu'une minorité de pratiquants, ils pourront être de nouveau appelés des pays chrétiens.

Toutefois, ne nous illusionnons pas trop : ce n'est pas demain qui verra un tel changement. A défaut de conviction, l'atavisme est un puissant facteur pour la conservation d'une civilisation vieillie. Nos Algériens instruits, par exemple, voudraient bien se hausser à notre taille. L'an passé encore, quand il s'est agi de lever un certain nombre de conscrits dans les districts de la colonie, quelques-uns d'entre eux ont écrit au premier ministre, M. Poincaré, pour lui dire qu'ils étaient fiers et heureux de servir la France; qu'ils repoussaient la prime de 150 francs comme injurieuse à leur patriotisme; en retour ils estimaient qu'on ne pouvait mieux faire que de leur accorder les droits de citoyens français. Jusque-là très bien. Seulement ils exigeaient les droits de citoyens français dans le cadre de leur religion et de leurs moeurs islamiques; c'était, nous l'avons vu, vouloir associer deux contradictions; mais c'était prouver aussi que le vernis d'instruction et de civilisation qu'ils reçoivent dans nos écoles laisse subsister intacte la croûte musulmane, formée d'une adhésion inébranlable à leur Coran et d'espérances non moins fermes en leur paradis tout charnel.

La juxtaposition de deux races à la mentalité si contraire, a un autre désavantage pour l'Algérie; il empêche ce pays de former une nation, d'arriver à une autonomie légitime et qui est dans les voeux de tous les Européens ⁽⁵⁾. Les Arabes for-

(*) De par la loi du 26 juin 1889, sont automatiquement naturalisés Français les enfants nés en France d'étrangers nés eux-mêmes sur territoire français, ainsi que les enfants nés en France de parents nés à l'étranger, qui, au moment de leur majorité, n'ont pas décliné le titre de Français. D'après cette règle, sur les 700,000 européens que donnait le recensement de 1906 (je n'ai pas sous la main celui de 1912) l'Algérie comptait 278,976 français d'origine, 21,696 naturalisés par décret; 97,950

mant une majorité écrasante (quatre millions et demi sur cinq millions et demi d'habitants). Il faudra toujours, ou du moins longtemps encore, qu'ils sentent au-dessus d'eux un pouvoir fort, capable de comprimer toute velléité de révolte. Et puis, ce sont plus que des étrangers pour leurs voisins de sang chrétien. On peut décréter que des notables indigènes se rencontreront avec des Français dans les assemblées publiques, dans les délégations financières, par exemple, mais y aura-t-il jamais harmonie de vue, coopération de travail entre des hommes aux préoccupations morales si diverses? Les intérêts matériels abstraient des idées religieuses, soit, mais non quand la religion, comme l'Islam, absorbe et pénètre toute la vie civile.

Le malheur c'est qu'il est fort douteux que nous gagnerions à voir nos sujets musulmans se départir de leurs bizarres croyances et de leurs moeurs primitives. Quel avantage en effet, à ce que les Arabes cessent d'écouter leur muezzin et de murmurer les sourates de leur Coran, à ce qu'ils s'adonnent aux boissons fermentées et violent leur ramadan? Ils ne deviendront pas chrétiens pour autant; ils s'allègeront simplement des notions de morale rudimentaire que leur fournissait leur religion. Or, l'expérience nous l'a prouvé, mieux vaut encore avoir affaire à des musulmans plus ou moins fanatiques qu'à de précoces apaches.

Mais si le christianisme n'a pas pris la place de l'Islam dans le nord de l'Afrique, il s'y est implanté solidement à côté de lui. On peut s'en rendre compte rien qu'en promenant son regard d'un bout à l'autre de la splendide baie d'Alger. A

naturalisés par la loi de 1889; 50,000 mineurs naturalisés sous condition qu'ils choisissent de devenir français à leur majorité. Tous ces représentants de sang divers sont en train de former, en se mélangeant, une race à part, la race algérienne, race intelligente, vigoureuse et féconde, qui pourra suppléer en partie à la dépopulation de la métropole. Mais ne pouvant se fondre avec la race arabe, il n'y aura toujours pas de nation une en Algérie.

l'extrémité *ouest* en effet, voici la basilique de Notre-Dame d'Afrique; à l'extrémité *est*, la Maison Carrée, berceau et siège central de la fervente congrégation des Pères Blancs. D'un côté c'est la Vierge qui se dresse à l'entrée de ce continent noir, le théâtre du trafic de la chair humaine, et invite les ouvriers à venir cultiver cette portion si longtemps négligée de la vigne de son fils; de l'autre, ce sont les ouvriers qui ont répondu à cet appel maternel, qui déjà ont les mains chargées des gerbes de leur récolte et se réjouissent à la pensée des fruits abondants que leur réserve un avenir prochain. Les missionnaires ne sont d'ailleurs pas les seuls défricheurs de ce vaste champ. N'oublions pas qu'en Algérie la hiérarchie ecclésiastique est régulièrement instituée avec trois grands diocèses et de nombreuses paroisses. La masse des chrétiens y est très indifférente, c'est vrai. Mais en général, elle n'est pas sectaire, elle n'a pas la haine du prêtre, elle se laisse facilement approcher. Des apôtres zélés, habiles et patients, n'y travailleraient certainement pas en vain. Déjà du reste, les trop rares ministres de Jésus-Christ, qui s'y trouvent, ne perdent ni leur temps ni leur peine. Nommons en particulier Mgr Bollon qui, depuis près de dix ans, donne, chaque dimanche, dans la cathédrale dont il est curé, des conférences apologétiques suivies par un très bel auditoire d'hommes. Depuis l'automne de 1911, Oran et Tunis ont voulu rivaliser avec Alger. Dans les cathédrales de ces deux villes, il se donne également chaque dimanche des conférences qui attirent des auditeurs d'opinions très diverses, et qui par là même ne gagnent que plus de sympathies, quand ce n'est pas des adhésions, à la doctrine du Christ.

Pourquoi faut-il que là encore nous rencontrions des traces de la stupide persécution inaugurée par les Waldeck-Rousseau et les Combes? Ces traces sont naturellement des ruines. Voici en particulier le beau séminaire de Saint-

Eugène qui, ayant été pris à la mense épiscopale, est maintenant désert. Si un établissement aurait dû être respecté, c'est pourtant celui-là. N'est-ce pas dans ses murs que fut porté le toast historique d'Alger? Rappelons l'événement en peu de mots.

Depuis onze ans qu'il occupait le siège de Pierre, Léon XIII avait observé attentivement la situation politico-religieuse de la France. Quoiqu'on ait dit de sa modération, qu'on est allé jusqu'à traiter de faiblesse, nous savons qu'il ne laissa passer, sans protestation, aucune mesure un peu grave, portant atteinte aux droits traditionnels de l'Eglise dans l'ancien royaume de saint Louis. Seulement il se sentait paralysé par l'anomalie de la situation. Souvenons-nous que ce gouvernement anti-clérical, contre lequel on trouvait l'action du Pape trop molle et trop hésitante, n'était pas en état de guerre extérieure avec le Saint-Siège. Loin de là, il était en relations officielles et suivies avec lui; il entretenait un ambassadeur auprès du Vatican, tout comme auprès des grandes Puissances amies; il faisait, à chaque législature, voter le budget des cultes; il nommait les évêques; il les payait ainsi que les curé et desservants des paroisses. D'autre part, les catholiques notoires, sur lesquels le Pape aurait pu s'appuyer, étaient hostiles à la forme politique du gouvernement. Orléanistes, légitimistes, bonapartistes voulaient bien s'unir pour étrangler *la gueuse*, suivant leur expression, mais pas pour aucune autre oeuvre. Pour comble d'embarras, un révolté, du nom de Boulanger, avait paru, qui avait rallié à son panache nombre non seulement de catholiques, mais de prêtres et d'évêques, dit-on. Jamais la République n'avait couru un aussi grand danger. Mais après l'écrasement du Boulangisme, il apparut clairement que l'aventurier n'avait été que l'homme de paille des royalistes et des bonapartistes, qui avaient fourni la plus grande partie des fonds pour la redoutable

campagne. Il devenait évident qu'avec un peu de mauvaise volonté les républicains allaient crier plus haut que jamais : *le cléricalisme, voilà l'ennemi*, d'autant qu'ils avaient un prétexte pour faire passer aux yeux du peuple leur redoublement de persécution pour de justes représailles, voire pour une réelle défense républicaine. C'est alors que Léon XIII résolut d'éclaircir cette situation. Il ne se dissimulait pas la gravité de son dessein, il savait quels sentiments profonds il allait heurter dans les vieux et fidèles partisans de la monarchie; mais il jugeait qu'un changement d'attitude de la part de ses chefs et de ses membres militants importait à l'avenir de l'Eglise en France. Il fallait amener ceux-ci à se rallier sincèrement à la République, pour faire de cette forme de gouvernement, sinon le bon sergent du Christ, comme avait été la monarchie traditionnelle, du moins un abri habitable pour le droit, la justice et la liberté religieuse. Toutefois, avant de parler lui-même, Léon XIII voulut qu'un héraut le précédât et fit pressentir au monde ses volontés souveraines. Ce héraut fut le cardinal Lavigerie. Lui-même nous a raconté comment il fut amené à se faire l'interprète de Sa Sainteté. "Lorsque je suis allé à Rome, a-t-il dit dans une lettre publiée par *l'Observateur français* du 14 mars 1892, au mois d'octobre 1890, je songeais uniquement, et cela depuis bien des années, aux missions de notre Afrique; j'achevais même alors la croisiade que j'ai payée au prix de ma santé. Je trouvai Léon XIII tout plein sans doute de cette pensée. Mais il me manifesta une pensée plus large et plus haute, qui embrassait le monde chrétien tout entier, et particulièrement la France. Aussi me demanda-t-il d'interrompre pour un moment l'oeuvre anti-esclavagiste que j'avais entreprise, et daigna-t-il m'exprimer ses vues, telles qu'il vient de les exposer dans sa lettre à tous les évêques et à tous les catholiques de France. J'étais frappé de leur sublimité et de leur simplicité tout en-

semble. Mais néanmoins je ne me dissimulais pas, vous le savez, au milieu du trouble qui semblait régner dans tant d'esprits et des divisions qui nous entraînaient à notre perte, quels orages j'allais susciter, en prenant l'initiative d'un tel mouvement, auquel le monde paraissait, en ce moment même, étranger. J'entrevois déjà les vengeances que quelques-uns chercheraient à tirer de moi et de mes oeuvres, pour arrêter ma voix. Je le dis au Saint-Père. Mais il me répondit que peu importaient ces considérations secondaires, que c'était le désir et la volonté du Pape que je fisse ce qu'il me demandait comme un acte d'obéissance et de soumission filiale..."

Le 12 novembre donc 1890, devant les officiers d'une escadre mouillée en rade d'Alger et réunis à sa table dans son séminaire de Saint-Eugène, l'éminent et docile primat d'Afrique se leva et prononça un toast dont voici les passages les plus caractéristiques : " L'union, en présence de ce passé, qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême ; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Eglise et de tous ses pasteurs à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée et que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut, pour arracher le pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent, à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie. En-dehors de cette résignation, de cette

acceptation patriotique, rien n'est possible en effet ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres. Ce serait folie d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui veulent tout détruire d'accomplir leur oeuvre de folie....”

Ainsi parla le cardinal. A peine fut-il assis que l'orchestre des Pères Blancs attaqua la *Marseillaise*. Ces paroles étranges et ce fait inouï jetèrent la stupeur dans le camp catholique et conservateur. On refusa d'abord d'y croire ; on accusa le télégraphe d'infidélité. Quand il fallut renoncer à ce dernier espoir, ce furent des injures et des imprécations contre ce prince de l'Eglise qui s'était abaissé à courtiser la République, et à blesser les convictions intimes d'officiers, ses invités, qui, pour la plupart étaient royalistes. Le fait que ce pouvait être par intérêt, pour obtenir la protection du gouvernement en faveur de ses oeuvres, ne l'excusait pas. Des caricaturistes le représentèrent dansant la sarabande en compagnie des Jules Ferry, des Constans, des Fallières. Dans l'épiscopat même, les opinions et sentiments se partagèrent. Les évêques de Seez et d'Angers, Messieurs Tregaro et Freppel prirent ouvertement parti contre le Primat d'Afrique. Cependant, indépendamment des propres déclarations de Mgr Lavigerie, qui suivirent son toast, la lettre du cardinal Rampolla à l'évêque de Saint-Flour venait dissiper les derniers doutes sur la conformité de vues entre l'orateur de Saint-Eugène et le Pape. Au début de l'année 1891, un bref de Léon XIII lui-même, adressé à l'archevêque d'Alger, l'assurait que son zèle et son activité répondaient parfaitement aux besoins de l'époque et à l'attente du Saint-Siège. Le 16 janvier 1892, une lettre collective des cinq cardinaux français énumérait les actes d'oppressions sanctionnés par la Républi-

que contre l'Eglise, mais n'en concluait pas moins à l'acceptation loyale des institutions politiques que le pays s'était données. Dans l'espace d'un mois 75 évêques adhéraient au programme énoncé par leurs Eminences. L'atmosphère était éclaircie. Le Pape pouvait risquer de son autorité dans la lutte. Le gouvernement de la République semblait, il est vrai, s'appliquer à décourager la bonne volonté pontificale. Il multipliait les vexations à l'égard du clergé : la loi obligeant les séminaristes à un an de service militaire venait d'être votée ; les laïcisations se poursuivaient ; Mgr Gauthe-Soulard, archevêque d'Aix, avait été condamné à cause de sa vigoureuse protestation contre l'attitude de M. Fallières, ministre des cultes, lequel avait interdit aux prêtres de prendre part aux pèlerinages ouvriers, comme s'ils avaient été responsables des désordres qui avaient signalé celui de Rome. Mais Léon XIII n'était pas homme à se laisser arrêter par ces faits passagers. Sa politique était de longue portée et planait bien au-dessus des vexations du moment. C'est pourquoi, le 16 février 1892, il publiait son *Encyclique aux Français*, où, sans préjuger de sa légitimité intrinsèque, sans interdire aux catholiques de penser que la monarchie conviendrait mieux à leur pays, il leur prescrivait l'acceptation de la République, sans arrière-pensée, simplement parce qu'elle était le pouvoir existant. . . . Pas plus que le cardinal Lavigerie, morigéné par l'organe de Mgr Freppel, l'*Anjou*, le Pape ne se faisait illusion. Il savait fort bien qu'une coalition puissante regardait la République, non comme une forme de gouvernement, telle qu'elle existe en Suisse et aux Etats-Unis, mais comme une doctrine, et une doctrine foncièrement et radicalement contraire à la doctrine chrétienne. Seulement c'était justement pour paralyser cette coalition, pour empêcher la République d'être leur chose, et de devenir, entre leurs mains, un néfaste instrument de déchristianisation, que Léon XIII tentait d'y introduire et de lui rallier les forces catholiques. . . .

Nos ennemis ne s'y trompèrent pas; ils virent très bien que cette politique était une façon de cléricaiser à nouveau la République, qu'elle était susceptible d'arrêter les réformes qu'ils avaient dans leur carton, et par lesquelles ils comptaient porter le dernier coup au catholicisme. Puis, quand ils s'aperçurent qu'avec le ministère Méline une politique semblable risquait de triompher, ils n'hésitèrent pas à créer de toutes pièces cette agitation formidable, qu'on appela le *Dreyfusisme*, et d'où devaient sortir la dispersion des ordres religieux, l'abolition de l'enseignement congréganiste et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Que la politique de Léon XIII ait échoué, c'est un fait; plus encore que par l'obstination de ceux qu'on a appelés *réfractaires* à ne pas la suivre, elle a échoué par la malice des héritiers de l'esprit de 1789 qui n'en voulaient à aucun prix.

Mais l'échec n'enlève rien à la grandeur et à la sagesse de cette politique. Oui, les directions de Léon XIII étaient bonnes, elles étaient justes, elles étaient capables d'enrayer le mouvement révolutionnaire, qui marchait vers la destruction de l'établissement matériel de l'Eglise de France. Cette destruction est arrivée, et plusieurs penseront sans doute qu'il valait mieux qu'il en fut ainsi, puisque l'Eglise appauvrie en est sortie plus forte et plus féconde en fruits spirituels. Soit. Comme toujours l'iniquité s'est mentie à elle-même, elle a été prise dans ses propres filets. On ne peut cependant reprocher à un Pape d'avoir tenté d'arrêter sa marche en avant.

Mais il est plus que temps de fermer cette parenthèse, à laquelle nous a entraînés l'aspect du séminaire de Saint-Eugène. Ne restons pas non plus sur l'impression de deuil et de tristesse qu'a fait naître en nos cœurs notre incursion dans le domaine de la politique.

Malgré tout, la tâche que la France a assumée dans l'Afrique du nord est une noble et grande tâche. On peut bien lui envier ce superbe domaine colonial, situé aux portes de la

métropole, d'autant qu'elle y a conquis de beaux lauriers militaires. Les Bugeaud, les Lamoricière, les Pelissier, les Cavaignac y ont renouvelé les exploits des Scipion, des Marius, des Genséric, des Bélisaire. Mais, si l'on y regarde de près, il faut mettre au-dessus de cette gloire guerrière, ainsi que nous l'avons noté au cours de notre voyage, la gloire moins voyante et plus féconde d'avoir détruit le repaire de pirates, qui jetaient la terreur sur toute la Méditerranée occidentale; d'avoir arraché cette belle terre africaine à la désolation de l'Islam et à la loi du glaive; de lui avoir rendu une prospérité qu'elle n'avait pas connue depuis la fin de la domination romaine. Si toutes les conquêtes aboutissaient à une action aussi bienfaisante, il n'y aurait qu'à les applaudir des deux mains. La tâche civilisatrice de la France est d'ailleurs loin d'être achevée; elle ne fait que commencer, peut-on dire; elle ne se poursuivra pas sans sacrifices et sans difficultés. Songez qu'avec le Maroc et la Tunisie son empire nord-africain contient d'ores et déjà au moins douze millions de musulmans. Dans cinquante ans il contiendra le double. Songez que, étant donnée la faible natalité de sa population, il n'y a aucune chance pour que la majorité des immigrants reste de race française. Dès lors, si l'Afrique du nord peut devenir une réserve inépuisable de soldats suppléant à la pénurie de la métropole, elle peut devenir aussi, dans certaines circonstances critiques, un péril redoutable. Espérons que ces pronostics pessimistes ne se réaliseront jamais et qu'il sera donné à la France d'entreprendre au Maroc, et de continuer pacifiquement dans l'Algérie et la Tunisie, une oeuvre civilisatrice et colonisatrice, où, de l'avis des touristes anglais eux-mêmes, elle excelle, en dépit de son administration, un peu trop paperassière. Puisse de son côté l'Eglise catholique y voir revivre des Tertullien, des Cyprien et des Augustin !

La Vie économique et sociale

UNE INSTITUTION DE CREDIT POUR LES PAUVRES GENS

Les caisses de prêts sur l'honneur

DANS la vie d'un ouvrier, il y a d'ordinaire plusieurs phases critiques : naissance des enfants, maladies plus ou moins longues et coûteuses, deuils, chômages, autant d'événements qui sont une cause de gêne, voire même de misère, pour le travailleur qui n'aura point été prévoyant, ou qui, voulant l'être, n'aura pas pu mettre de côté la moindre somme.

Pour se tirer d'affaire, l'homme du peuple, qui se refusera à mendier, devra le plus souvent aller porter au Mont-de-Piété quelques pièces de son modeste mobilier, en échange de quoi on lui avancera un peu de monnaie.

Les Monts-de-Piété sont originaires d'Italie. Le commerce des villes maritimes de ce pays avec l'Orient avait développé, dès la fin du Moyen-Age, l'établissement de banques prospères, et, d'autre part, le goût du luxe ainsi que l'usage des bijoux et des étoffes précieuses. De cette double circonstance dérivait un besoin d'argent, dans la bourgeoisie, auquel pourvoient les banquiers à l'aide d'avances, garanties par les

objets précieux qui leur étaient réunis en gage et qui, à défaut de remboursement, devenaient leur propriété.

Cette industrie fut très florissante et ne tarda pas à donner lieu à de grands abus. Aussi une campagne de prédication dirigée contre l'usure et faite par des religieux récollets et franciscains, dans le cours du XV^{ème} siècle, provoquât-elle la création d'un grand nombre de banques charitables ou Monts-de-Piété, dont les fonds, fournis par des personnes pieuses, étaient destinés à des prêts sur gages sans intérêts ou moyennant un faible intérêt. Les Monts-de-Piété devinrent d'ailleurs en plusieurs villes de véritables banques de dépôt et d'escompte, et permirent l'expulsion des banquiers juifs ou lombards.

La diffusion du luxe dans les autres pays de l'Europe y suscita les mêmes besoins. Comme en Italie, les banques lombardes s'installèrent en Angleterre et dans les Flandres, puis furent remplacées, à partir du XVI^{ème} siècle, par les Monts-de-Piété créés à l'imitation de ceux de l'Italie. Une fondation de prêts sur gages avait été instituée, dès 1361, en l'église Saint-Paul de Londres. En France, de nombreuses fondations du même genre eurent lieu, dans les villes les plus importantes, depuis la fin du XVI^{ème} siècle jusqu'à la fin du XVII^{ème}, principalement par les soins du clergé qui visait à remédier à l'usure dont souffraient les classes aisées.

Toutes ces fondations appartiennent à la même période de l'histoire économique de l'Europe, parce que l'institution correspondait à un besoin de l'époque. Ce besoin n'a d'ailleurs pas disparu, puisque les Monts-de-Piété prêtent toujours, de plus en plus, sur les bijoux et les articles de luxe. D'autre part, leur clientèle ordinaire est composée de miséreux qui engagent, dans les moments de détresse, des objets de première nécessité, et, dans les villes commerçantes, de petits artisans, qui se trouvent acculés à une échéance sans

pouvoir y faire face. Toutefois, le rôle de ces institutions s'est sensiblement modifié: la tendance à l'extension de leur rôle aux opérations de banque ne se manifeste plus aujourd'hui. Ces établissements n'ont d'autre but qu'un but d'assistance pure.

Mais ces établissements fonctionnent dans des conditions aussi onéreuses pour eux-mêmes que pour leur clientèle, par suite de la difficulté, pour une institution de ce genre, qui ne vit que sur ses propres ressources, d'opérer l'équilibre entre ses avances et la réalisation des gages qu'elle reçoit. Le Mont-de-Piété se trouve obligé de réduire ses avances à un chiffre très faible par rapport à la valeur réelle des objets engagés: sur un objet qui vaut vingt à trente francs, on ne prêtera parfois à l'emprunteur qu'un écu de cinq francs! De plus — et c'est là un second inconvénient non moins grand — les pauvres gens qui ont recours à cette institution, se voient privés d'ustensiles ou de meubles à peu près indispensables: ainsi, pour obtenir une bien maigre somme d'argent, telle famille misérable devra engager lits et matelas... Plus d'une fois, il m'est arrivé de voir, à Paris, de pauvres diables coucher sur le plancher ou sur un sac de paille parce qu'ils avaient porté "chez ma tante" (suivant l'expression d'argot) toute leur literie.

On voit donc que, pour venir en aide aux malheureux qui ne veulent pas accepter d'aumônes, le crédit sur gages mobiliers ne saurait suffire: malgré les services qu'il rend, il présente une réelle infériorité.

Aussi, à côté du crédit réel, a-t-on eu l'idée d'organiser le crédit personnel en faveur des gens peu fortunés, mais honnêtes.

Le principe de l'institution est simple. Voici un travailleur qui, momentanément, pour une raison ou pour une autre, a un besoin impérieux de cinquante à cent francs. On le connaît pour un homme probe, courageux au travail et sobre. Dès lors, on pourra lui prêter, sans trop de danger, la petite somme qui lui est indispensable, soit pour traverser une période difficile, soit pour améliorer ou développer sa production. En retour, il s'engagera, *sur son honneur*, à rembourser le montant de l'avance par des versements partiels, mensuels ou même hebdomadaires. Comme garantie, il n'offrira que sa valeur morale, confirmée parfois par une ou deux personnes amies. Telle est essentiellement le *prêt d'honneur* ⁽¹⁾, sur lequel il nous a paru intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Ce prêt a une influence éducatrice et moralisatrice. "Loin d'être une aumône qui humilie et qui parfois favorise la paresse, remarque M. Vermont, l'un des leaders de la mutualité française, le prêt d'honneur est un service qui n'enlève rien à la dignité et à l'indépendance de celui qui le reçoit. C'est un gage de confiance qui suppose l'estime et fait appel à la délicatesse... Un prêt est souvent plus utile qu'un don. Il respecte l'indépendance et la fierté de celui pour lequel la charité serait une humiliation; un don diminuerait sa dignité morale et peut-être son énergie, en écartant la nécessité du travail. Le prêt, surtout s'il est gratuit, élève et moralise celui qui en bénéficie et qui en profitera peut-être plus encore dans l'avenir, par les habitudes d'ordre et d'économie nécessitées par le remboursement de cet emprunt. L'emprunteur,

(1) Sur ce sujet, M. G. Olphe-Galliard vient de publier une excellente étude, riche en faits, à laquelle nous avons emprunté nombre de renseignements. G. G. Olphe-Galliard, *Les Caisses de Prêts sur l'honneur* (Paris, 1913).

tenant à justifier la confiance dont il a été l'objet, aura modifié sa vie et verra se développer en lui les vertus de prévoyance, d'ordre, de réflexion qui lui faisaient peut-être défaut; le prêt ne l'aura pas seulement sauvé de la misère dans le présent, ce sera pour lui l'occasion de mieux régler sa vie et de l'améliorer dans l'avenir. ”

Mais si le *prêt sur l'honneur* a une vertu éducatrice, il peut, en revanche, donner lieu à bien des exploitations. Tel individu demande à emprunter et s'engage à rembourser qui n'a aucunement l'intention de tenir sa promesse: à la mendicité, il joindra le mensonge! Pour déjouer ces dissimulation, les dirigeants d'une Caisse de prêts sur l'honneur prennent des renseignements sur la moralité des sollicitateurs et parfois exigent des cautions. Malgré toutes les précautions, il leur arrive trop souvent d'être trompés—et c'est là, à notre avis, le point particulièrement délicat de l'institution.

* * *

Les Caisses de prêts sur l'honneur existent principalement en Italie et en France: c'est donc là que nous les étudierons.

L'Italie, a-t-on pu dire, est la “ terre promise ” du crédit populaire et de la mutualité: sociétés de secours mutuels, banques populaires, caisses d'épargne, “ *prestiti sull' onore* ” ont, entre eux, des liens intimes et trouvent dans leur cohésion un élément de force.

A titre d'exemple, nous exposerons l'organisation des “ prêts d'honneur ”, créée par la Banque populaire de Padoue et nous en verrons les résultats.

La Banque accorde des “ prêts d'honneur ” seulement

aux membres actifs inscrits au moins depuis deux ans à l'une des Sociétés de secours mutuels de la ville de Padoue, pourvu que :

- a) Ils ne soient pas sociétaires de la Banque ;
- b) Ils aient une réputation d'honnêteté et de travail ;
- c) Ils remplissent un emploi ou exercent une industrie ;
- d) Ils sachent lire et écrire.

Chaque année l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque, sur la proposition du Conseil d'administration, détermine la somme maximum à employer en prêts sur l'honneur. Elle assigne, sur les bénéfices de la Banque, une somme pour la formation et l'accroissement d'un fonds de secours destiné au paiement par la Banque des prêts qui resteraient éventuellement impayés.

Celui qui sollicite un prêt d'honneur doit présenter une demande écrite indiquant son nom, le nombre de ses enfants, sa profession, son domicile, le but auquel il destine le prêt et la Société de secours mutuels à laquelle il est affilié.

La demande doit être accompagnée d'une déclaration émanant de la présidence de cette Société de secours mutuels, attestant la condition du solliciteur, la date de son inscription à la Société et la régularité du paiement de ses cotisations.

Les prêts sont accordés sur billet à ordre, signé du demandeur ; ils ne peuvent dépasser cent liras (cent francs). Les remboursements doivent être effectués, chaque semaine, par fraction d'au moins une lire pour les prêts au-dessous de trente liras et par fractions de deux liras pour les prêts supérieurs à trente liras. Les emprunteurs paient un intérêt de deux pour cent.

On ne peut être admis à un second prêt si l'on n'a point ponctuellement remboursé le premier et s'il ne s'est écoulé au moins deux mois depuis l'extinction du prêt précédent. De

plus, l'individu qui a obtenu des prêts par trois fois consécutives, ne pourra en avoir de nouveaux, s'il ne s'est écoulé une année depuis l'extinction du dernier. Naturellement, en vue de la répression, le comité directeur de la Banque s'entend avec la présidence de la Société de secours mutuels à laquelle est affilié l'emprunteur qui n'exécute pas régulièrement ses paiements.

Pour l'examen des demandes de prêts, on constitue un Comité mixte composé de deux membres du Conseil d'administration de la Banque et de trois représentants de chacun des Sociétés de secours mutuels. Ce comité accepte ou refuse, sans appel, les demandes de prêts.

Telle est l'organisation de l'institution de Padoue. Voyons les résultats obtenus par elle.

J'ai là, sus les yeux, le compte rendu de l'année 1910, établi par le Comité directeur.

Durant cet exercice 1910, le total des demandes fut de 303 pour une somme de 16,987 livres; 354 prêts ont été éteints, s'élevant à un chiffre de 16,414 livres. Ainsi donc, on peut dire qu'à Padoue, les emprunteurs s'acquittent régulièrement de leurs obligations: une caisse de prêts sur l'honneur, pourvu qu'elle soit intelligemment constituée et habilement administrée, peut, on le voit, fonctionner sans grosse perte.

* * *

Nous allons pouvoir tirer la même conclusion de l'étude d'une Caisse française, annexée non plus à une Banque populaire, mais à une Société de secours mutuels.

Cette *Caisse de prêts d'honneur* est instituée dans la Société mutuelle, l'*Emulation chrétienne de Rouen*. Elle est

alimentée par des dons spéciaux. " Son but, lit-on dans les statuts, consiste non pas à donner des secours, mais à faire à ceux qui seraient momentanément gênés un prêt qu'ils devront rembourser. " Pour pouvoir profiter de cette Caisse, il faut faire partie de l'*Emulation chrétienne* depuis cinq ans. Si des époux empruntent conjointement, il suffit qu'ils aient, à eux deux, huit ans de présence dans la Société.

Aucun nouvel emprunt ne peut être consenti moins de six mois après la fin du remboursement d'un emprunt précédent. Le maximum des prêts est de 200 francs. Toute demande d'emprunt doit être faite par écrit et indiquer la cause, le chiffre, l'emploi et la durée de l'emprunt, le mode et les moyens de remboursement.

Toute demande de prêt doit être appuyée par écrit par deux sociétaires attestant l'honorabilité de l'emprunteur et l'exactitude de ses déclarations. Les personnes qui auraient appuyé la demande de deux emprunteurs ne remboursant pas, ne peuvent plus en recommander d'autres. Les remboursements doivent commencer au plus tard à la fin du quatrième mois après l'emprunt et chacun d'eux ne peut être inférieur au dixième de l'emprunt. L'emprunteur soucrit autant de billets qu'il a de remboursements à effectuer. Le prêt se fait sans intérêt.

Le retard des remboursements est assimilé au retard du paiement des cotisations; toutefois, il n'entraîne jamais de déchéance du droit aux visites du médecin et il n'expose à être rayé de la Société qu'en cas de mauvaise foi; la radiation ne peut d'ailleurs être prononcée que par le Conseil dont la décision doit être ratifiée par l'Assemblée générale.

Examinons maintenant les résultats obtenus par cette institution dont la fondation remonte à l'année 1896.

Voici d'abord le résumé annuel des opérations depuis la création :

ANNÉES	Prêts consentis		Sommes remboursées	Prêts perdus totalement		Prêts perdus partiellement	
	Nombre	Montant francs	Francs	Nombre	Montant francs	Nombre	Montant francs
1896	11	1,180					
1897	40	3,610	2,568.50			3	120
1898	50	4,432	3,854.30			4	160
1899	39	4,210	3,842.70			3	280
1900	38	4,460	3,837.00			2	110
1901	33	3,580	4,028.00			2	80
1902	51	6,045	4,267.50	1	100	9	472
1903	41	4,297	4,726.50			4	242
1904	40	4,005	4,144.50				
1905	41	4,615	4,033.00			5	300
1906	37	3,434	4,190.00	1	150	1	25
1907	27	3,205	3,371.00				
1908	28	2,931	2,867.00				
1909	37	3,855	3,025.00	3	230	8	527
1910	30	2,945	3,206.65				
	543	57,604	51,961.65	5	480	41	2,316

Si l'on consulte ce tableau qui porte sur une période de quinze années, on constate qu'à l'*Emulation chrétienne* de Rouen, la proportion des pertes est relativement faible: à peine 2,800 francs sur un total de plus de 57,000 francs de prêts. La plupart de ces pertes proviennent de cas de force majeure: mort, maladie ou accident qui ont mis les emprunteurs dans l'impossibilité de s'acquitter. Par contre, beaucoup de prêts ont été remboursés avant la date fixée.

Et, en regard de ces quelques pertes, il faudrait pouvoir placer tous les services rendus par cette Caisse de prêts gratuits. Dans son dernier rapport annuel, le président de la Société laisse entrevoir quelques-uns de ces heureux résultats: " Chacun, écrit-il, voudrait contribuer à augmenter le capital de notre Caisse si je pouvais révéler quelles économies

nous avons permis de réaliser, combien de misères nous avons prévenues, quels frais de poursuites nous avons empêchés, combien de courages nous avons relevés, et tout cela avec de bien faibles ressources qui serviront à d'autres, puisqu'elles nous sont rendues. Les heureux de la terre ne se doutent pas de tout le bien que peut faire et de tout le mal que peut empêcher une petite somme prêtée à propos..."

L'institution des Prêts d'honneur est bonne : elle est réalisable — l'expérience le prouve — mais elle présente de grandes difficultés, exigeant pour sa direction tout à la fois beaucoup d'attention, de volonté, de perspicacité et de bonté. Ce sont là des conditions qui, nous aimons à l'espérer, ne sont pas de nature à décourager les catholiques qui, sans redouter les obstacles ou même les échecs, ont à coeur de contribuer au relèvement moral et matériel — ou d'empêcher la chute — de quelques uns de leurs frères malheureux.

Max. TURMANN.

Correspondant de l'Institut de France.

Du Lac des Deux=Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

27 avril — 17 juin 1831

(SUITE ET FIN)

12 (juin 1831).—Nous marchames toute la journée du 12, comme la veille, dans de continuels détours; mais la direction principale fut à l'Ouest. Il fesoit, comme le 11, une chaleur excessive qui fesoit fondre la gomme aux canots; ce qui leur fesoit faire eau et les empêchoit de voguer aussi agilement qu'à l'ordinaire. La reflexion des rayons du soleil sur l'eau nous brula tellement pendant les journées qui précédèrent celle-ci, et les suivantes, que les nez de plusieurs y perdirent leur *veille* (vieille) *enveloppe*.

Avant de dire la messe, nous parcourumes de suite la décharge de la *Terre-Jauné*, le petit portage du *Rocher*, la *Décharge de la terre Blanche* et celle de la *Cuve*, au bas de laquelle nous dressames la tente sur un beau galais, pour y dire la messe. C'étoit la dernière que devoient entendre, du moins d'ici à plusieurs années, la plus grande partie de ceux qui y assistèrent. Après la messe, nous fimes 6½ lieues pour arriver au petit portage de l'*Ile*. Ce fut à quelques lieues plus bas que fut tué un canadien du nom de Lorain, par un sauvage à qui il avoit refusé sa fille qu'il lui avoit promise avant. Non loin de là eut lieu une aventure aussi tragique: un Canadien du nom de *La Pointe*, poursuivant avec deux de ses amis

un canot dans lequel étoit enlevée sa femme fut tué avec ses deux compagnons, par l'infame auteur de ce rapt.

De l'*Equerre* au portage de la *Chôte à Jaquo*, il y a 4 lieues. Nous campames à une demi lieue plus bas sur un beau galais, après 18½ lieues de marche.

13. — Le lendemain, après 2½ lieues de marche, nous fimes, dans l'espace d'une lieue, le portage de *La Pointe de Bois*, celui du *Petit Rocher-Brulé*, et le portage de la chôte aux esclaves. Nous avions de là 4 lieues à faire pour arriver au danger qui nous attendoit, *La Barrière*. C'est là que se brisa un canot, il y a quelques années, dont 4 hommes se noyèrent. J'ignorais cet accident, avant qu'on entreprit nous mêmes de la sauter. Quand nous fumes au haut de cette chôte, on débarqua sur un petit rocher qui se trouve presque au milieu de la rivière. Il y avoit aussi beau portage sur la rive gauche, et il n'y auroit pas eu là de danger; mais celui de l'île étoit plus court. Je débarquai l'un des premiers, et courrus à l'autre bout du rocher; effrayé à la vue des cascades qui nous restoient à sauter en fesant portage là, je retourne sur mes pas, et je prie le Bout de canot d'aller faire portage ailleurs; mais il y avoit déjà des pièces débarquées; (et puis notez qu'un mangeur de lard n'est jamais beaucoup écouté); l'on se contenta de rire de ma crainte, et l'on fit à sa tête. Je m'aperçus néanmoins, que rendu à l'autre bout du Portage, le Bout de canot regardoit souvent les bouillons, et avoit l'air de leur dire: "ne sautez pas si haut". Cette remarque m'inquiéta d'avantage; il n'en fallut pas plus pour me tenter de traverser à gué la partie de la rivière qui me paroissoit moins rapide; mais remarquant que le lit de la rivière étoit couvert de limon sur le quel j'aurois pu glisser malgré toute précaution, puis ensuite être entraîné par le courant dans la chôte, je retourne au canot et ne me cache pas de dire que puis

qu'il faut périr, je vais m'embarquer avec eux; mais rien ne les touche. Nous scumes ensuite, que les canots qui étoient devant nous avoient pris un autre chemin.

Enfin l'on embarque; nos hommes nagent de toute leur force pour éviter les cascades, mais l'eau est plus forte qu'eux, et le canot *craquant* dans toutes ses parties, nous entraîne avec lui dans l'abyme. Nous descendions avec une rapidité extrême et nous en sortimes n'ayant dans le canot qu'environ un pied d'eau, ce qui néanmoins l'appesantissoit beaucoup et nous mettoit en danger d'être pris par un terrible remou qui nous aurait ramené malgré nous dans la chute. Mais chacun travaillant pour sa vie, on échappa au péril.

Nous fimes ensuite, dans l'espace de $8\frac{1}{4}$ lieues, la décharge du grand rapide, celle des *petites faucilles*, à deux lieues des quelles est la Rivière Blanche ⁽¹⁾ qui contient 7 portages dans l'espace de deux lieues, que l'on appelle les *7 petits portages de la rivière Blanche*. Ce fut à la fin de ces portages, dans un rapide qu'il falloit sauter, que nous eumes une forte allarme. Il fesoit noir, et l'on ne voyait que difficilement le fil de l'eau et les roches que l'on rencontroit. Lorsque nous étions vers le bas du rapide, le canot qui venoit derrière nous alla s'échouer sur une de ces roches, et se trouvoit en danger de casser par la moitié. Un des Bouts de canot nous appella à son secours. Ce fut un signal pour tous les mangeurs de lard, qui se mirent à crier de toute leur force et avec un accent bien capable de porter la frayeur dans l'âme. Mais il étoit impossible à nous de remonter où ils étoient, et nous tremblions de crainte de les voir se noyer sans qu'on put les secourir. Enfin après avoir touché sur plusieurs roches, ils arrivèrent à nous et nous tirèrent de l'inexprimable sensation que chacun de nous éprouvoit.

(1) C'est la même rivière qui dans cet endroit prend le nom de Rivière Blanche.

Nous arrivâmes à 9 $\frac{1}{2}$ heures du soir à deux lieues plus bas, où les autres canots étoient campés, ayant fait 15 $\frac{3}{4}$ lieues de marche ce jour-là, vers le Sud-Ouest. Il faisoit une forte chaleur.

14. — Le lendemain, dans l'espace de dix lieues qu'il faut faire avant d'arriver aux *Eaux qui remuent*, se trouvent le portage du *Petit Rocher du Bonnet*, celui du *Brulé du Bonnet*, le grand *Portage du Bonnet*, long de 15 arpens, le *Galais du Bonnet*, la décharge de la *Terre Blanche*. Viennent ensuite, le 1er et le second portage des *Eaux-qui-remuent*, la décharge de l'Île. Ce fut là que nous fumes, pour la seconde fois, sur le point de périr. Il me coute de parler de choses qui ne font que renouveler mes frayeurs.

Nous étions à 2 arpens de la chute, lorsque le Bout de canot, ne voulant pas prendre le tems de mettre à terre pour aller considérer quel seroit le meilleur chemin, comme il avoit déjà fait quelques fois, monta sur le canot, les pieds sur les deux maîtres et se tenant debout. Cependant, l'eau nous menoit avec une rapidité extrême. Nous étions sur le point d'entrer dans l'abîme; il descend alors, et nage à toute force, mais il étoit trop tard, il n'y avoit plus de moyen de reprendre le bon chemin, et nous allâmes nous précipiter dans le gouffre. Contre l'espérance de ceux qui nous avoient vu partir d'en haut et aux yeux des quels nous étions disparus, on sortit de l'eau, le canot surnageoit encore un peu quoiqu'à moitié rempli d'eau. Sa Grandeur qui, ainsi que moi, avoit les pieds élevés d'environ un demi pied sur le fond du canot, se voyoit néanmoins dans l'eau jusqu'à mi-jambe. C'étoit chose terrible de voir d'en haut la force avec la quelle l'eau rouloit sur elle même, la rapidité avec la quelle on rencontroit les rochers; le canot qui déjà d'avance craquoit de toute part, l'affreuse nécessité de courrir au péril sans pouvoir reculer en-

gendroient des pensées dont l'expérience seule peut connoître l'horreur. De là nous descendimes à la *décharge à Minet* où l'on mit à terre pour voir quel chemin il faudroit prendre pour la sauter. On revint, et l'on dit qu'elle n'étoit pas mauvaise; mais j'étois débarqué, et j'étois si bien rassasié de *sauter*, que *mordicus* je refusai de sauter encore; et le canot après avoir sauté, vint me reprendre au remou du rapide. Nous allames ensuite faire le petit portage des *eaux-qui-remuent*, qui étoit aussi le dernier qui nous restoit à faire.

Au *1er portage du Bonnet*, je remarquai une croix élevée à la mémoire d'un voyageur nommé Giroux, des Rivières, le quel mourut l'année dernière, d'une *indigestion*, en arrivant à ce portage.

Nous arrivames au Fort appelé du *Bas de la Rivière*, à 5½ heures du soir. Toute cette rivière, depuis le *lac des Bois*, c'est-à-dire, depuis le portage du Rat, a le nom de *Rivière Winipik*, à l'exception de la partie appelée *Rivière Blanche*, dont j'ai parlé plus haut.

La marche de ce jour, fut de 14½ lieues au couchant. Il avoit fait beau toute la journée, mais il pleut beaucoup après notre arrivée au Fort. Nous dressames notre tente sur le bord de la rivière, où nous passames la nuit.

Les 36 lieues qui nous restoit à faire n'étoient pas sur le chemin que devoit suivre la Brigade. N'ayant pas trouvé là le canot qui devoit venir de la *Rivière Rouge* au devant de nous, Sa Grandeur se trouva un peu dans l'embarras. Cependant, connoissant la générosité du Gouverneur, qui avoit agi à son égard d'une manière si digne d'être connue, elle fut bientôt libre, et accepta sans hésiter l'offre de plusieurs voyageurs qui se fesoient honneur de nous conduire jusqu'à la *Rivière Rouge*.

(15). — Nous fimes nos adieux à nos Messieurs compagnons de voyage, et nous embarquames vers 9 heures du

matin. Nous avons encore $\frac{3}{4}$ de lieue à faire pour entrer dans le lac *Winipik*, où nous tournames à gauche cotoyant la rive sud-est jusqu'au *portage Sauvage*. Nous n'y pumes arriver, parce que l'eau étoit trop basse. Nous venions de rencontrer une Berge de la *Rivière Rouge* où nous apprimes qu'un canot se préparoit à venir au devant de nous.

Du portage sauvage, il nous fallut allonger de beaucoup notre chemin, pour dédoubler une pointe, et passer par l'*Ile à la Biche*. Il venoit fort; nous primes néanmoins la traversée dans une grande largeur. Aussitôt après l'avoir faite, nous relachames et dressames la tente pour la nuit. Il étoit 3 heures après-midi. Il pleut beaucoup, et après la pluie, le vent continua jusqu'au lendemain vers 11 heures.

(16).—A midi, le canot étoit à l'eau et chargé. Sa Grandeur étoit elle même embarquée, lorsqu'elle aperçut un canot monté de dix hommes qui dédoubloient une pointe. Lorsqu'ils nous aperçurent, ils *roulèrent* ⁽²⁾ pour prendre le tems de faire leur petite toilette, je suppose, puis ensuite ils entonnèrent une chanson et arrivèrent avec honneur.

Nous rembarquames les pièces sur l'autre canot, puis nous nous séparames de nos officieux voyageurs, qui nous donnèrent alors des preuves indubitables du chagrin qu'ils avoient de nous quitter.

Ils repartirent pour rejoindre la *Brigade*, qui cotoyait les rivages du lac au Nord-Ouest, et nous continuames notre marche au Sud. Nous allames coucher à 6 lieues dans la *Rivière Rouge*. A l'entrée de cette rivière, je vis un oiseau que je n'avois encore vu que dans les cabinets des naturalistes, le *Pélican*, qui est l'oiseau de ce lac.

(2) Lorsque les voyageurs ont nagé pendant une demi heure ou $\frac{3}{4}$ heure, ils s'arrêtent tous ensemble et font rouler horizontalement le manche de leur aviron sur le maitre du canot pour secouer l'eau qui est à la palette, puis ensuite la mettre sur le canot et allumer la pipe; c'est ce qu'on appelle *une pipée*.

(17).—Le lendemain, nous étions à peine parti, que le bruit s'étoit déjà répandu partout, que Sa Grandeur avoit passé la nuit au bas de la rivière. Il fesoit très beau tems. A 3½ heures, après midi, en dédoublant une pointe peu éloignée de l'église, nous en apperçumes le clocher; la cloche annonçoit au loin la joie qui la fesoit retentir. Bientôt on apperçut, sur la rive droite, près de l'église une foule de peuple qui s'empressoit à l'envie de témoigner leur joie. Au moment où l'on toucha la terre, une salve d'artillerie fit frémir de joie le terrain qui portoit Sa Grandeur.

Le Révd Mr Harper qui géroit les affaires de Sa Grandeur en son absence, et le Révd Mr Boucher missionnaire, vinrent la recevoir au rivage. Nous montames la côte, puis nous nous rendimes, au milieu de cette foule joyeuse, à l'église, où nous chantames de tout coeur, le *Te Deum* d'action de graces.

Nous avons marché toute la journée dans le Sud. En remontant la rivière depuis le lieu où l'on étoit campé la dernière nuit, jusqu'à l'église catholique, on voit des habitations sur les deux bords de la rivière. Nous avons rencontré dans l'avant midi le premier Chef des Sauteurs qui vint tout joyeux donner la main à Sa Grandeur à la quelle il crioit de loin et répétoit sans cesse en nageant à sa force, *Bochou N'ossé, Bochou N'ossé, Bochou N'ossé*. Le chef est encore infidèle.

Le premier troupeau de bêtes que je remarquai en remontant la rivière, et qui appartenait aux habitans du voisinage, étoit composé de 112, tant vaches que boeufs, tous en bon état. Nous contames sur la rive gauche, à différentes distances l'une de l'autre, trois églises ou chapelles protestantes. Toutes les maisons, à l'exception de 5 ou 6, sont mal baties, couvertes en écorses d'orme et crepies en mortier de terre.

Il n'y a de construite en pierre que la maison Episcopale, aussi la regarde-t-on comme un Chateau, quoiqu'on n'y voye

rien moins que du riche ou du superflus. Elle est bâtie au sud de l'église, ayant la façade au sud-ouest, et parallèle à la rivière en cet endroit.

A environ un arpent plus haut, sur la rive gauche, est le Fort de la Compagnie, où le Gouverneur fait sa résidence ordinaire. Ce fort est placé sur une pointe formée par la Rivière Assinibowan qui a, en cet endroit, son confluent avec la Rivière Rouge.

Les Sauteurs qui avoient entendu dire que Sa Grandeur devoit arriver prochainement, se trouvoient tous réunis. Ils vinrent le soir lui offrir de danser devant Elle la *Danse du Grand Calumet*. Ce qu'elle leur permit. Ils l'exécutèrent seul-à-seul et tour-à-tour, au son du tambour, en criant et en faisant mille contorsions frénétiques. Ils n'avoient d'autre habit qu'un morceau de drap large et long de huit à dix pouces qu'ils tenoient attaché à la ceinture par devant et par derrière; mais leur tein dégoutant leur valloit bien un manteau.

NOTA. — Ce qui reste à désirer sur l'Etablissement de la Rivière Rouge, ses commencements, ses moyens de subsister, enfin *ce qu'il est, ce qu'il fut, et ce qu'il promet d'être*, sera le sujet d'un mémoire que quelqu'un de notre Clergé entreprendra de faire.

L'espace de chemin depuis le *Lac des Deux Montagnes*, jusqu'à la Rivière Rouge, au compte des voyageurs, est de 706 lieues que nous avons parcourues en $499\frac{3}{4}$ heures de marche active ⁽³⁾.

G.-A. BELCOURT.

(3) On rira de mon scrupule à ne pas ajouter $\frac{1}{4}$ d'heure pour former le nombre rond 500; mais j'aime mieux me servir de fraction, et mettre le total tel qu'il s'est trouvé après l'addition.

Pierre Boucher

Dieu et ma patrie.....
des actes, non des paroles (Washington).

A l'honorable Charles Boucher de Boucherville.

Le patriotisme n'est pas seulement l'amour du sol,
c'est l'amour du passé. (Fustel de Coulanges.)

DANS son beau livre *La Colonisation de la Nouvelle-France*, M. Salone dit que Pierre Boucher fut chez nous le seigneur modèle. Un rapide résumé de sa vie prouvera qu'à ce mérite fort grand il en joignit bien d'autres.

Pierre Boucher avait environ quinze ans quand il arriva à Québec avec sa famille, en 1635. La mort allait bientôt emporter Champlain, usé avant le temps. Mais le fondateur de la Nouvelle-France portait toujours un vif intérêt aux arrivants, et il vit, sans doute avec plaisir, l'adolescent qui devait tant faire pour la colonie naissante.

L'intelligence de Pierre Boucher était fort remarquable. Malgré son jeune âge, sa raison et son caractère inspiraient de la confiance, et il fut choisi pour aller au pays des Hurons apprendre la langue. Il y passa quatre ans.

Revenu à Québec, il entra dans la garnison, remplit à la satisfaction de tous son office d'interprète, en maintes circonstances importantes, et prit part à plusieurs expéditions contre les Iroquois. Il était de la troupe de M. de Montmagny, dans le combat livré à deux cents de ces sauvages sur la rivière Richelieu, en 1643. Deux ans après, il mit en fuite, sur le lac Saint-Pierre, une bande d'ennemis qui échappèrent, dit Ferland, à la faveur d'une nuit très obscure.

L'année suivante, il se distingua entre tous les braves qui défendirent le fort de Bécancourt contre les Iroquois. Sa prudence égalait son courage.

L'état si précaire de la colonie ne décourageait point le jeune Français. Il s'était épris de la vie aventureuse, de l'âpre charme des forêts. Il aimait le sauvage pays où il avait grandi et, résolu de s'y établir, voulait se marier. En 1649, il épousa Marie Chrestienne, fille d'un chef huron et élève des Ursulines de Québec. C'était une exquise fleur des bois. Marie de l'Incarnation en parle dans ses lettres avec une fierté maternelle. Mais la jeune huronne mourut peu après son mariage.

* * *

Pierre Boucher s'était fixé aux Trois-Rivières⁽¹⁾. Jean Godfroy, Jacques Hertel, Le Neuf de la Potherie, Le Neuf du Hérisson, Jean Nicolet, Normanville, Sébastien Dodier, François Marguerie, Etienne Lafond, Bertrand Fafard, Pierre Blondel, Christophe Crevier y étaient déjà établis.

Depuis longtemps, c'était le poste le plus fréquenté, les Français y venaient de tous côtés, aux nouvelles. Nulle part, il ne circulait tant de bruits sinistres. Les sauvages amis, qui arrivaient, chargés de fourrures, avaient toujours quelque désastre à annoncer. Cela n'arrêtait pas le trafic. Au besoin, on allait chercher des chaudières, des haches, des couteaux et autres marchandises européennes à Québec. Le principal dépôt était là. Mais la grande traite se faisait aux Trois-Rivières.

(1) Faut-il dire aux Trois-Rivières ou à Trois-Rivières ? L'oreille préfère à Trois-Rivières, mais Pierre Boucher et je crois tous les anciens disaient aux Trois-Rivières.

Après la mort de Marguerie qui se noya avec Amyot, en traversant le fleuve, Pierre Boucher devint le premier interprète.

Aux alentours du fort, il y avait parfois un grand rassemblement de familles sauvages, retenues par la terreur qu'inspiraient les Iroquois. Les Français les protégeaient tant qu'ils pouvaient, mais les terribles Mohawks laissaient souvent aux Trois-Rivières de longues traînées sanglantes.

“ Les Iroquois nous tiennent resserrés de si près, écrivait Pierre Boucher, qu'on ne peut labourer les champs et encore moins faire les foins, qu'en continuel péril, car ils dressent des embûches de tous côtés. ”

Les secours de France toujours attendus n'arrivaient pas, mais les audacieux colons poursuivaient leur oeuvre. “ Lorsque qu'on entend parler de quelque malheur arrivé de la part des Iroquois, écrivait Marie de l'Incarnation, chacun s'en veut aller en France, et en même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout le monde pense à s'établir. ”

En 1651, Pierre Boucher fut nommé capitaine de milice. Il reçut les instructions suivantes :

“ Ordre de M. d'Ailleboust, gouverneur, à M. Boucher, capitaine des habitants des Trois-Rivières.

“ Il fera faire exercice le plus souvent qu'il pourra, soit pour tirer au blanc ou autrement.

“ Il aura soin que chacun tienne ses armes en bon état et bien chargées de postes ou de balles.

“ Il fera pour cet effet quelques fois visite par les maisons, afin d'empêcher que personne ne se défasse de ses armes sans congé exprès du gouverneur.

“ Il excitera souvent ceux qui vont au travail de se tenir sur leurs gardes, surtout aura l'oeil que les armes soient bien chargées. . . .

“ La palissade et les deux redoutes achevées, il divisera le bourg en trois escouades, ou quatre, s'il y a assez d'hommes, dont une entrera tous les soirs en garde dans la redoute qui regarde les champs. Dans un corps de garde, il y aura toujours une personne qui veillera, et celui qui devrait être en sentinelle fera ronde tout autour du dedans de la palissade, et aura l'oreille souvent au guet pour ne se point laisser surprendre du dehors par l'ennemi, ni du feu qui se peut mettre par accident en quelque maison.

“ Il fera son possible pour presser la construction de la palissade et fera mémoire des journées qui seront données, par qui, à quoi et combien.

“ S'il arrivait quelques réfractaires au commandement ou qui manquassent aux gardes, il les condamnera à l'amende telle qu'il jugera à propos; ou s'il arrivait quelque refus d'obéir, il en fera son rapport au gouverneur pour en faire châ-timent.

“ Fait et expédié au fort des Trois-Rivières, ce 6 de juin, mil six cent cinquante et un.

(signé) D'AILLEBOUST.

* * *

Se fortifier demandait du temps. Mais le péril continuel où l'on était aux TroisRivières n'empêcha point Pierre Boucher de se remarier.

Le 9 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, jeune fille de dix-sept ans, qui avait grandi dans les alarmes de la guerre

de surprises. Peu après ce mariage un tragique événement plongea la ville naissante dans une affreuse désolation.

Le brave Du Plessis Bochart, gouverneur, trouva la mort dans un combat avec les Iroquois.

Quatre Français, La Bougonnier, Guillet, Rochereau et le chirurgien Plassey, descendant par eau au Cap de la Madeleine, furent cernés, à l'entrée du Saint-Maurice, par huit canots iroquois.

Dans la lutte, La Bougonnier et Guillet tombèrent mortellement blessés, mais Plassey et Rochereau, adroitement saisis, furent entraînés.

Le brave gouverneur Du Plessis Bochart, espérant les arracher à la cruelle mort qui les attendait, se lança avec une cinquantaine de Français, à la poursuite des Iroquois, et malgré les représentations, n'hésita point à les suivre dans les bois. Il fut tué et bien des Français avec lui (2). Les Iroquois firent aussi sept prisonniers (3).

Ce désastre accrut encore la superbe des Iroquois. Ils se croyaient maîtres de la Nouvelle-France. Chose qui ne s'était jamais faite, un détachement de leurs guerriers hiverna dans la forêt, à trois lieues du poste, et y éleva un fort.

M. de la Poterie avait succédé à M. Du Plessis. Au printemps, il obtint un congé de quelques mois et descendit à Québec. Le commandement échut à Pierre Boucher, capitaine de milice.

Les Iroquois établis dans le voisinage molestèrent beaucoup les colons. Ils parurent s'éloigner au mois de juin, mais Boucher croyait qu'ils machinaient une attaque et, se-

(2) Entre autres Normanville qui fut brûlé.

(3) La Mère de l'Incarnation dit vingt-deux.

condé par le Père Lemer cier, pressait sans cesse le travail des fortifications. A la fin de juillet ces travaux étaient à peu près terminés.

D'après Faillon, le bourg se trouva compris dans un carré d'environ quatre-vingts toises sur cent, mais brisé à deux de ses angles, par des accidents de terrain. Cette enceinte formée de pieux, avec trois redoutes aux angles et plusieurs bastions, renfermait l'église, l'habitation du gouverneur et une trentaine de maisons.

Le gouverneur-général, prévenu qu'un grand coup se préparait, monta aux Trois-Rivières pour voir à la défense. On avait déjà signalé l'arrivée de quelques bandes, et au mois d'août des hommes partis aux champs accoururent annoncer que, dans toutes les directions, des sauvages se glissaient derrière les arbres.

On fit une battue aux alentours sans découvrir personne et l'on ne savait trop que penser. Mais la place était bloquée et le lendemain des canots iroquois apparurent sur le fleuve.

Boucher, voulant se renseigner sur les forces de l'ennemi envoya en reconnaissance une chaloupe bien équipée, commandée par de Bellepoire. Non loin du fort, une trentaine de canots iroquois étaient tirés sur le sable et les canots sur le fleuve arrivaient à force d'avirons pour mettre la chaloupe entre eux et la troupe de terre.

Bellepoire fit virer de bord et ordonna une décharge générale qui abattit quelques sauvages. Il garda un grand calme et, après une lutte très vive et admirablement conduite, la chaloupe revint à travers la fusillade, sans un seul blessé.

Au fort, les canons retentissaient, les tambours battaient, les trompettes appelaient aux armes. Une multitude de sauvages tout à coup surgis des bois accouraient vers le bourg.

Six cents Agniers presque tous armés à l'euro péenne allaient assiéger Trois-Rivières et Boucher n'avait que quarante-six hommes à leur opposer.

Il fit fermer les portes des barricades, plaça ses meilleurs tireurs aux endroits les plus menacés et tous, implorant le secours de Dieu, se tinrent prêts à recevoir les assaillants.

Les sauvages redoutaient les canons, mais à l'ouest la bourgade n'était protégée que par des souches et des abattis.

C'est par là qu'ils tentèrent l'assaut, mais ils furent toujours repoussés.

Ils soulagèrent leur rage en brûlant les moissons, une redoute et quelques maisons isolées, hors de la portée du canon.

Le siège durait depuis neuf jours, quand dix Iroquois, portant une espèce de drapeau blanc, s'approchèrent pour parlementer.

C'était le soir. Pierre Boucher, redoutant quelque fourberie, refusa de les laisser entrer, et bien lui en prit car, n'espérant plus emporter le poste d'assaut, les Iroquois voulaient s'en emparer par la ruse sous le prétexte de traiter de la paix. Le lendemain, on admit Teharehogan, le grand chef agnier, et trois des principaux guerriers, dans le fort. Ils dormirent, sans plus de crainte que s'ils eussent été les meilleurs amis des Français.

Après de longues délibérations, la paix fut conclue, mais Boucher dicta fièrement les conditions.

“ La paix fut arrêtée, écrit-il, aux conditions qu'ils me rendraient tous les prisonniers qu'ils avaient dans leur armée, tant français que sauvages, qu'ils iraient chercher ceux qu'ils avaient dans leur village, et même les amèneraient dans quarante jours, et que les plus considérables des nations iroquoises viendraient à Québec, avec des présents, de-

mander la paix à notre gouverneur, M. de Lauzon, et la conclure : ce qui fut exécuté en tout point, et en partant, ils me laissèrent en otage six de leurs enfants. ”

Après le retour de M. de la Poterie, Pierre Boucher descendit à Québec, avec ses sauvages. Le gouverneur lui exprima sa vive et profonde reconnaissance.

“ Ah ! que vous avez eu du bonheur, s'écria-t-il en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre poste. Si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu. ”

Il lui exprima vivement la douleur qu'il ressentait de ne pouvoir récompenser de si brillants services. La colonie était si pauvre, qu'il n'avait pas de quoi payer les officiers. “ Tout ce que je puis faire, dit-il, c'est de vous donner le commandement du poste que votre valeur guerrière a sauvé. ”

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

A travers les Faits et les Oeuvres

La clôture de la session anglaise. — Fin de l'affaire Marconi. — Un discours de M. Lloyd George. — La folie des armements. — Un seul pays ne peut pas y mettre fin. — Les perspectives politiques. — La fortune du *Home Rule*. — La majorité ministérielle à Westminster. — L'abolition du vote plural. — En France. — La loi du service de trois ans. — Le mélange des groupes. — Une appréciation. — Le ministère Barthou. — Mort de M. Emile Ollivier. — Son talent, sa carrière et son oeuvre. — La paix de Bucharest. — La mise en accusation d'un gouverneur américain. — Un schisme constitutionnel dans l'Etat de New-York.



La clôture du parlement anglais a eu lieu le 16 août. La dernière période de la session a été peu mouvementée, comme nous le prévoyions. L'affaire Marconi est revenue devant la Chambre des Communes, mais dépouillée presque complètement des éléments d'acrimonie et de passion politique, qui lui avaient donné un si scandaleux retentissement il y a quelques mois. Cette fois il s'agissait simplement de ratifier le contrat intervenu entre la compagnie Marconi et le gouvernement impérial, pour l'établissement d'une chaîne de station de télégraphe sans fil, qui reliera toutes les parties de l'empire.

On a discuté la question au point de vue des affaires, et les orateurs de l'opposition se sont en général abstenus d'attaques personnelles contre les ministres incriminés au moment de l'enquête parlementaire instituée au sujet de ce contrat. Le

maître-général des postes, M. Herbert Samuel, a été le principal porte-parole du cabinet, et s'est montré fort habile. M. Robert Cecil a conduit l'attaque des unionistes. La motion très hostile qu'il a proposée a été rejetée par une majorité de 81 voix. Celle de M. Masterman, qui comportait une approbation du contrat, a été adoptée par 72 voix de majorité.

Deux jours avant la fin de la session, M. Lloyd George a prononcé un grand discours sur les finances anglaises. Et il a profité de la circonstance pour faire entendre de très graves paroles au sujet de la politique d'armements à outrance poursuivie par les principaux gouvernements de l'univers. " Tous les pays du monde, a-t-il dit, semblent en ce moment voués à l'exagération des dépenses. Le fait est qu'en nous effrayant les uns les autres, nous nous poussons mutuellement dans cette voie ; et dans aucun pays il ne se rencontre un directeur d'opinion publique qui ait le courage de se lever et de dire au peuple, sur qui pèse le fardeau, qu'il est temps de s'arrêter. Je suis sûr que si nous continuons, tout ceci se terminera par quelque grand désastre. La conséquence immédiate de cette dépense pour armements sera un état de choses qui finira par provoquer de la part des peuples une sorte de protêt révolutionnaire. Quels que soient ceux qui ont la responsabilité de cette course aux dépenses d'armements, nous devons faire face au fait que tous les pays grossissent leurs budgets pour cet objet ; et jusqu'à ce qu'il y ait une entente complète et une complète coopération entre les nations, nous ne pouvons nous arrêter. Un seul pays ne peut pas s'arrêter quand tous les autres marchent. Nous pourrions peut-être faire quelque chose au moyen d'une coopération internationale, surtout après les événements de la dernière année, qui ont montré quelles peuvent être les horreurs d'une guerre, et combien elle peut être ruineuse pour le commerce et la vie sociale et industrielle. Jusqu'à ce que l'on en vienne là, nous ne sau-

rions éviter l'augmentation des dépenses; et l'augmentation des dépenses signifie une augmentation de taxation. C'est une folie qui dévore la vitalité des nations et crée une atmosphère de mutuel soupçon qui empêche de juger la situation d'une manière rationnelle. Le dénouement sera sans aucun doute désastreux. ”

Le chancelier de l'échiquier a déclaré que la rareté de l'argent et la difficulté des emprunts sont dûs non seulement à la guerre des Balkans, mais à la fiévreuse activité des armements en France, en Allemagne et en Russie.

Ce discours de M. Lloyd George a naturellement provoqué de nombreux commentaires. On nous permettra de signaler celui du sénateur Tillman, de la Caroline du Nord, président du comité des affaires navales, dans le Sénat américain, et celui du sénateur Chamberlain, de l'Orégon, président du comité des affaires militaires. “ M. Lloyd George, dit le premier, a sûrement touché un point d'importance vitale pour les nations européennes. La question semble être de savoir laquelle d'entre elles verra d'abord le total effondrement de ses finances... Ce serait sans doute désirable pour l'humanité et l'avancement de la civilisation, si l'on pouvait en venir à quelque entente suivant le programme de M. Bryan, mais je crains qu'il ne soit chimérique. La récente manifestation de rapacité et d'égoïsme, aussi bien que de haine religieuse et nationale, dont les peuples balkaniques nous ont donné le spectacle, est peu encourageante, et montre bien que nous avons tous en nous du vieil Adam. ”. De son côté le sénateur Chamberlain estime que “ la course des nations dans la voie des accroissements d'armements leur fait entasser Pélion sur Ossa. On n'en saurait prévoir le terme, à moins que les peuples ne protestent violemment ou que les grands pouvoirs du monde ne trouvent quelque terrain d'entente pour limiter les dépenses militaires. Dans le moment actuel les Etats-Unis

ne peuvent consentir à se laisser distancer par le Japon, la Grande-Bretagne et les autres puissances. Mais il me semble que tous les pays pourraient se donner quelque relâche en s'entendant pour s'arrêter tous ensemble. ”.

C'est bien toujours la même note. Le militarisme à outrance est désastreux, mais un seul pays ne peut y mettre fin, et chaque pays se saigne à blanc pour ne pas être pris au dépourvu par les autres. Prenez le discours de M. Lloyd George que nous avons cité plus haut. On peut le résumer comme suit : “La progression démesurée des armements est une folie, mais nous ne pouvons nous arrêter dans cette voie.” Et par ses idées, sa formation, son programme social, le chancelier de l'échiquier est un pacifiste ! La clôture des travaux sessionnels a laissé le ministère en meilleure position qu'il y a deux mois. L'affaire Marconi avait alors créé un grand malaise dans les rangs ministériels. On se demandait si le gouvernement n'allait pas se voir forcé de faire des élections dans des conditions désastreuses. Mais une fois que cet écueil a été franchi, la confiance est revenue, et le cabinet a retrouvé son prestige.

Tout le monde est convaincu maintenant que le bill du *Home Rule* sera finalement adopté d'ici à un an. La Chambre des lords le rejettera encore une fois, puis il sera sanctionné par le roi. M. T. P. O'Connor, dans une de ses correspondances, estime qu'il sera devenu loi vers le 11 juin 1914. L'organisation du nouveau gouvernement de l'Irlande prendra quelque temps. On nommera un conseil exécutif, (un ministère), dont M. Redmond sera vraisemblablement le chef. Il faudra ensuite faire des élections pour le parlement irlandais. Puis enfin ce parlement sera convoqué et l'Irlande verra se renouer une tradition interrompue depuis plus d'un siècle. Ceci affectera sensiblement la force relative des partis dans le parlement britannique. Car, après l'ouverture du parlement de

Dublin, la représentation de l'Irlande dans celui de Londres sera réduite de 103 à 42. Et, comme sur les 103 députés actuels, il y a 84 nationalistes, partisans du ministère, il s'ensuit que la majorité ministérielle subira inévitablement un amoindrissement. Cependant, on ne faut pas oublier que les libéraux, avec les membres du parti ouvrier, ont 39 voix de majorité sur les unionistes, déduction faite des députés irlandais. Il est probable que, sur les 42 représentants de l'Irlande, siégeant à Westminster après l'entrée en vigueur du *Home Rule*, il y aura encore 30 nationalistes contre 12 unionistes. Cela laisserait 18 voix de majorité irlandaise au cabinet, ce qui, joint aux 39 autres lui assurerait encore une majorité totale de 57 voix. Sa situation parlementaire serait sans doute affaiblie, mais il conserverait ce que les Anglais appellent *a good working majority*.

Le ministère a encore plusieurs mesures importantes à faire aboutir, entre autres le *Plural Voting Bill*.

C'est un des articles du programme libéral qui tient le plus au cœur de la majorité ministérielle. On veut abolir le vote plural parce qu'il est contraire au dogme de l'égalité démocratique. Pourtant il ne nous semble condamné ni par la raison, ni par l'équité, ni par les dictées de la vraie science politique. Il est le meilleur correctif du suffrage universel dans les pays qui en sont dotés. Mais à l'heure actuelle, en Angleterre, le vent est aux changements constitutionnels. Et l'abolition du vote plural a grande chance de devenir fait accompli, s'il n'arrive aucun accident au ministère Asquith d'ici à deux ou trois ans.

* * *

En France, comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique, la loi rétablissant le service de trois ans a été

adoptée par 362 voix contre 205, à la Chambre des députés. La majorité s'est trouvée très composite. On y a vu figurer les membres de l'Action libérale, du groupe républicain progressiste, du groupe des droites, de la gauche démocratique, de l'Union républicaine, et les trois quarts du groupe radical. Les adversaires de la loi étaient les socialistes unifiés, les socialistes indépendants, les deux tiers des radicaux socialistes et un quart des radicaux. On voit que les votes ont été singulièrement mélangés. Ce qui frappe le plus dans ce résultat c'est la scission qui s'est produite dans les rangs du parti radical. La rupture a été très accentuée, et l'on se demande si elle n'aura pas de lendemain. Quant au mérite de la loi, nous croyons devoir recourir encore une fois à la plume de l'un des députés qui l'ont votée. M. Joseph Denais, représentant d'une circonscription de Paris à la Chambre, l'apprécie comme suit dans une lettre récente au *Devoir* :

“Ceux qui ont adopté l'ensemble de la loi comme ils en avaient adopté les articles ont été mus uniquement par une pensée de désintéressement patriotique. Ils ont cru, sur la foi du gouvernement et du Conseil Supérieur de la guerre, brillamment représenté au cours de la discussion par les généraux Joffre, Pau et Legrand, ils ont cru qu'en présence des armements allemands nos effectifs étaient devenus insuffisants. Ils ont cru que la défense nationale réclamait des sacrifices nouveaux. Le croyant, ils n'ont pas hésité à consentir ces sacrifices parce qu'au contraire de M. Caillaux, et avec M. Barthou, ils estiment qu'une nation comme la France ne peut vivre sans honneur.

“Les adversaires de la loi de trois ans ont pu refuser de s'associer à cette attitude: ils ne sauraient en méconnaître la grandeur et le désintéressement. C'est un devoir toujours pénible pour des élus du suffrage universel de réclamer de leurs commettants plus d'abnégation et plus de sacrifices. La

lâcheté humaine s'accommode plus facilement de capitulation et de surenchères. L'ennemi comptait bien que la lâcheté l'emporterait, et les journaux allemands jusqu'à la dernière minute se sont trouvés d'accord avec M. Jaurès pour déclarer que jamais dans un régime parlementaire démocratique il y aurait une majorité qui ferait passer le pays avant tout. Cette majorité s'est formée cependant, très forte; avec M. de Mun je dis : Honneur à elle.

“ Notre nation est d'ailleurs trop généreuse et trop intelligente pour ne pas témoigner sa reconnaissance aux 362 qui ont eu le courage de la bien servir. Ainsi les passagers d'un navire battu par la tempête grognent quelquefois contre la capitaine qui, pour sauver leur vie, fait jeter les bagages à la mer. Mais, au fond de leur âme, ils rendent témoignage à son énergie et l'acclament lorsque le salut est assuré.

“ Or, il n'est personne qui en doute — à l'exception des socialistes qui le nient de parti pris — les armements allemands votés en 1912 et en 1913 augmentent les forces de notre ennemi éventuel dans de telles proportions que la lutte fût devenue singulièrement difficile: ç'aurait été, du moins au début de la campagne, le renouvellement des premières batailles de 1870, de Wissembourg, de Woerth, de Forbach, la résistance héroïque, mais impuissante, d'un homme contre deux ou trois; ç'aurait été la mobilisation et la concentration en arrière elle-même si gravement compromise, que l'issue de la guerre eût été décidée avant que toutes nos réserves fussent entrées en ligne.

“ Et une défaite dans les conditions économiques de la guerre future, serait la fin de la France, son vasselage politique, et son démembrement, sa ruine financière, commerciale, industrielle.

“ Pour échapper à de tels risques, il vaut bien la peine de consentir même de lourds sacrifices. Lorsque les circonstan-

ces conduisent les compagnies d'assurances à augmenter les primes — parce que les risques, notamment sur mer, se sont accrus, — personne ne songe à dénoncer son contrat et à refuser de payer la prime. Les Allemands nous contraignent à payer une plus lourde prime d'assurance contre la guerre : voilà la vérité incontestable contre laquelle n'ont pu prévaloir ni les sophismes de M. Jaurès, ni les prouesses de M. Caillaux.

“ La loi votée n'est pas parfaite : M. Caillaux l'a reproché aigrement au ministère et à sa majorité. A qui la faute, sinon à ceux qui, du côté gauche de l'assemblée, renouvelant la tactique des arrondissementiers lors des débats sur la réforme électorale, n'ont laissé passer aucune occasion d'introduire dans le texte quelque absurdité, quelque contradiction ou quelque surenchère onéreuse ?

“ Telle qu'elle se présente, la loi n'en réalise pas moins. — M. Barthou l'a dit et j'en ai recueilli le témoignage de généraux éminents — une amélioration tellement considérable que le maximum de chances de paix est réalisé, et aussi les plus grandes chances de victoire si la guerre venait à éclater.”

Au Sénat, la bataille, a été moins chaude qu'à la Chambre. Le général Pau, vétéran de 1870, et glorieux mutilé de Froeschwiller, y a remporté un grand succès, dans l'exposé et la défense du projet. Son discours a commandé les applaudissements de presque toute l'assemblée.

L'opinion publique en France semble décidément favorable à la loi de trois ans. Les élections pour les conseils généraux, qui ont eu lieu le 10 août, l'ont démontré. Les socialistes se flattaient d'y faire des gains considérables, en raison de leur hostilité outrancière à cette mesure. Ils ont été complètement désappointés, et n'ont même pas su conserver toutes leurs positions.

La bataille parlementaire est terminée. Le ministère Barthou a fait triompher le projet de loi qui était le principal article de son programme. Son chef était identifié à cette mesure, et il pourra toujours s'en parer comme d'un titre politique considérable. Il a victorieusement atteint le terme de la session, et gagné les vacances. Mais gare la rentrée ! Ses adversaires de diverses nuances ne désarmeront pas, et il pourrait bien tomber à l'automne dans quelque chausse-trappe savamment ménagée sous ses pas. C'â été l'histoire d'un grand nombre de ses prédécesseurs ; et l'on sait que l'instabilité ministérielle est la monnaie courante de la troisième république.

* * *

La mort vient d'emporter un homme qui a été l'un des princes de la tribune française, et qui, malgré son âge très avancé, comptait encore parmi les écrivains les plus féconds, les plus laborieux et les plus remarquables de ce temps. M. Emile Ollivier est décédé à Annecy, le 20 août courant, à l'âge de 88 ans. Il était né à Marseille, le 2 juillet 1825. Son père était un républicain notoire, et un commerçant d'une haute probité. Doué de facultés brillantes, Emile Ollivier fut admis au barreau de Paris, en 1827, à vingt-deux ans. En 1848, après la Révolution de Février, il fut nommé commissaire de la république pour sa ville natale. Il n'avait pas vingt-trois ans. Il s'y fit remarquer par sa modération, son esprit de justice, et la loyauté de son caractère. Voici en quels termes enthousiastes le romancier Méry décrivait cet extraordinaire proconsulat d'un homme à peine sorti de l'adolescence : " La ville a passé tout à coup de la stupeur à l'enthousiasme. Cet intervalle immense a été franchi en deux jours. Marseille est joyeuse, animée, pleine de foi dans son avenir et toute pré-

te à proclamer cette confiance à l'univers commerçant, du haut de ses deux mille vaisseaux. Ce revirement subi des opinions est dû à un jeune député de la république, à un compatriote, hier encore enfant, et tout à coup vieilli dans cette heure solennelle qui semble avoir duré un siècle. M. Emile Ollivier est descendu seul dans cette grande ville toute armée; il s'est montré au peuple et aux soldats, il a parlé à tous et trouvé soudainement cette éloquence généreuse et cette mélodie de langage qui sont le privilège des hommes dont l'inspiration part du coeur. Alors cent mille voix, muettes jusqu'à ce jour, ont entonné l'hosannah de la république et salué cet enfant qui apportait un si grand message. ”

Subséquentement M. Ollivier fut nommé préfet de la Haute-Marne. Il fut démis de ses fonctions lorsque le prince Louis-Napoléon parvint à la présidence. Il se mit alors à la pratique de sa profession. Le coup d'Etat et la proclamation du second empire l'écartèrent de la vie publique pendant plusieurs années. Mais en 1857 il fut élu au corps législatif par la troisième circonscription de la Seine, et se plaça bientôt au rang des meilleurs orateurs de la Chambre. Il fit partie de ce petit groupe d'opposants appelés “ les Cinq ”. C'étaient, si notre mémoire ne nous dessert pas, MM. Jules Favre, Ernest Picard, Alfred Darimon, Jules Simon et Emile Ollivier. Peu à peu, celui-ci prit une position à part. Son talent oratoire le fit écouter même par ceux qui ne pensaient pas comme lui, et le développement de ses idées politiques, en lui faisant proclamer comme possible la réconciliation de l'empire avec ce que M. Thiers avait appelé les “ libertés nécessaires ”, l'éloigna des républicains et le rapprocha du pouvoir impérial. Un moment vint où son étoile fit pâlir celle de M. Rouher, appelé alors couramment le “ vice-empereur ”. Le second empire évoluait décidément vers un régime moins autoritaire que celui de 1852. Et finalement, au commence-

ment de 1870, l'empire libéral prenait une figure tangible, et M. Emile Ollivier devenait le premier ministre de Napoléon III. Mais il assumait la responsabilité de l'administration dans un moment bien critique. L'édifice gouvernemental se lézardait de tous côtés, et l'horizon politique était chargé de sombres nuages. Un des premiers assauts subis par le ministère Ollivier fut celui que provoqua la mort tragique d'un journaliste républicain, Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, à la suite d'incidents dont il fut donné plusieurs versions contradictoires. La situation était grave ; l'inculpé était le cousin de l'empereur, il y avait eu mort d'homme, l'émeute grondait dans Paris. M. Ollivier traversa cet orage sans encombre. Sa ferme attitude et son éloquence eurent raison des clameurs de Rochefort et de Raspail. Quelques phrases du discours qu'il prononça donneront une excellente idée de son genre oratoire : " J'affirme que le gouvernement a rempli son devoir, qu'il l'a rempli avec fermeté, avec promptitude, avec décision. Il continuera de se conduire de même. N'exagérons pas la gravité de la situation : un homicide a été commis par un personnage haut placé, nous le poursuivons ; et nous prouvons ainsi que, fidèles aux principes démocratiques, nous soumettons les grands comme les petits à la justice du pays. Quant à ces excitations par lesquelles on essaye de soulever le sentiment populaire en parlant " d'homme du peuple tué " et en publiant dans les journaux des images sanglantes de nature à échauffer les imaginations, à exalter les têtes et à troubler les esprits, nous les contemplons avec impassibilité et sans crainte. Nous sommes la loi, nous sommes le droit, nous sommes la modération, nous sommes la liberté, et si vous nous y contraignez nous serons la force. " Ce vigoureux langage produisit un grand effet.

Hélas ! quelques mois plus tard, M. Ollivier ne devait pas être aussi heureux à la tribune ! Dans un emballement pro-

voqué par les manoeuvres sans scrupule de Bismarck, le gouvernement et le parlement venaient de décréter la guerre contre la Prusse. M. Emile Ollivier, voulant justifier, devant l'Europe et l'histoire, l'attitude de la France, s'écria que lui et ses collègues avaient pris leur détermination redoutable " avec un coeur léger". Ce mot pouvait et devait s'entendre comme signifiant que l'empereur et ses ministres avaient conscience d'accomplir un devoir patriotique, et qu'en l'accomplissant, en défendant l'honneur de la France outragée, ils avaient au coeur la conviction de leur bon droit. " Coeur léger " voulait dire " coeur ferme et assuré ". Mais l'expression prêtait à l'équivoque et à la malveillance. La passion de parti s'en empara et s'en fit une arme meurtrière contre l'homme d'Etat qui s'en était servi. Encore, si la victoire fût venue lui donner un éclatant commentaire et un triomphal écho. Mais bientôt Wissembourg, Forbach, Reischoffen, toute une série de douloureuses défaites, voilaient de deuil les drapeaux de la France, et faisaient entendre leur écrasante réplique au " coeur léger " de l'orateur. Il tomba sous le contre-coup de ces premiers désastres, emportant accolée à son nom l'épithète fatale qui lui ferma pour toujours la carrière politique. Puissance d'un mot ! L'empire s'éroula ; d'autres hommes survinrent, se hissèrent au pouvoir, et commirent d'innombrables fautes ; la guerre prit fin ; les plaies de la France se cicatrisèrent ; les années passèrent et le temps fit son oeuvre. Mais pour toute la génération des hommes de 1870, M. Emile Ollivier demeura le ministre " au coeur léger ".

Pendant plusieurs années il resta dans la retraite et l'isolement, et s'occupa de littérature. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1870. Les événements retardèrent sa réception jusqu'en 1874. Et même alors elle n'eût pas lieu en séance publique, pour une raison singulière. L'incident peignit l'homme et le fait estimer. M. Emile Ollivier, dans le

discours qu'il avait préparé, se trouvait amené à parler de Napoléon III, et rendait un courageux hommage à certaines qualités du souverain qu'il avait servi. Le comité de lecture, dont faisait partie M. Guizot, exigea des coupures à cet endroit. M. Ollivier refusa, maintint son refus envers et contre tous, et n'eût pas de réception publique.

En 1876 et en 1877, il brigua les suffrages des électeurs du Var, mais sans succès. Depuis cette époque il se consacra uniquement à des travaux littéraires et historiques. Il a écrit des études politiques, des études juridiques, un roman, *Marie Magdeleine*, et un livre très intéressant, *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*. Mais son oeuvre capitale est sans contredit celle qu'il a publiée en une quinzaine de volumes, de 1895 à 1912, et à laquelle il a donné ce titre un peu singulier : *l'Empire libéral*. C'est de l'histoire contemporaine vécue, écrite avec sincérité, avec loyauté, avec élévation, dans une langue claire, rapide, pleine de mouvement et d'éloquence. Les portraits, les souvenirs, les épisodes, y abondent, et donnent à ces volumes un extraordinaire intérêt.

C'était vraiment un beau spectacle et un noble exemple que celui de cet éminent vieillard, dernier survivant d'une époque, qui portait sans fléchir le poids de l'âge, et poursuivait à 88 ans des travaux historiques où ne s'accusaient ni une défaillance physique ni un déclin intellectuel. Quelle a été la fin de M. Ollivier, au point de vue religieux? La mort a-t-elle ouvert ses yeux aux clartés suprêmes? Sa naissance et son éducation philosophique n'avaient point fait de lui un fils de l'Eglise catholique. Mais il avait le respect de la religion. Louis Veuillot écrivait de lui, dès 1867: " Ce qu'il y a de particulier, de bizarre et de vraiment douloureux, c'est que M. Ollivier va contre son propre instinct, supérieur à son esprit mal dirigé. Faisons-lui ce compliment, ou plutôt rendons-lui cette justice. Cet instinct est celui de l'âme " naturellement

chrétienne », dit Tertullien, c'est-à-dire faite pour être chrétienne, pleine d'aspirations, de désirs et d'attentes que le christianisme seul peut combler. ». Depuis cette époque lointaine, M. Emile Ollivier a subi bien des vicissitudes et sa pensée a franchi bien des étapes. Est-elle entrée, un moment décisif, dans la pleine lumière de la foi? On nous permettra d'en formuler l'espoir.

* * *

La seconde guerre des Balkans, guerre fratricide et insensée, a pris fin. Le 10 août les belligérants ont signé à Bucharest un traité qui termine les hostilités entre les alliés d'hier. La Bulgarie ne reçoit pas tout ce qu'elle ambitionnait, mais elle obtient une portion considérable du nord de la Macédoine, Andrinople, si elle peut la reprendre, et soixante mille de côtes sur la mer Egée. La Serbie double presque son territoire, mais n'a pas d'accès à la mer. La Grèce se voit attribuer Salonique et un littoral très étendu sur la mer Egée. La Roumanie gagne une importante rectification de frontières aux dépens de la Bulgarie. Et, avec tout cela, personne n'est content, à l'exception des Roumains. De sorte que la paix pourrait bien n'être que de courte durée.

Il ne faut pas oublier que la Turquie a relevé la tête, pendant la querelle des alliés, qu'elle a occupé de nouveau Andrinople, et qu'elle prétend la garder. M. Ashmead Bartlett écrit de Constantinople au *Daily Telegraph* de Londres : « La Turquie ne cèdera à aucune menace d'où qu'elle vienne. Le refus de l'Europe de lui apporter une aide financière ne la fera pas reculer d'un pied; aucune démonstration navale ne l'ébranlera; même une intervention armée d'une des Puissances rencontrera de sa part une lutte à mort.

“ En fait, les Turcs périraient plutôt complètement dans un immense cataclysme final que de rendre Andrinople et la Thrace aux Bulgares. Les Turcs sont acculés au pied du mur ; mais bien qu'ils désirent demeurer en bons termes avec toutes les Puissances, ni le gouvernement ni le peuple ne veulent consentir à acheter la bonne volonté de l'Europe en sacrifiant des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant à la religion mahométane. Andrinople ne peut retourner aux mains des Bulgares qu'en passant sur le corps de 200,000 hommes de troupes ”.

Les Bulgares sont-ils capables de ce nouvel effort ? Et Andrinople va-t-elle rester aux mains du Turc, malgré les défaites de celui-ci et la volonté de l'Europe ? Situation singulière et absurde ! Dans l'histoire comme dans la vie, le burlesque côtoie souvent le tragique.

* * *

Aux Etats-Unis, l'événement des dernières semaines est la mise en accusation du gouverneur de l'Etat de New York, et l'imbroglio qui en résulte. Il y a peu de précédents d'un épisode politique de ce genre. Ce fonctionnaire, si l'on en croit les journaux américains, est accusé d'avoir fait un faux rapport des souscriptions reçues pour sa campagne électorale, et d'avoir détourné, à son profit personnel, une partie des sommes ainsi souscrites. Il repousse ces accusations comme fausses et malicieuses. Mais la législature a décrété, qu'il y avait lieu de procéder contre lui, et de décerner son cas à la Cour spéciale chargée d'informer en ces matières. Maintenant surgit une question constitutionnelle. Les adversaires du gouverneur soutiennent que, du moment que la mise en accusation est votée, ses

pouvoirs sont suspendus, et que le lieutenant-gouverneur doit agir à sa place. M. Sultzer et ses amis déclarent erronée cette doctrine, et affirment que le gouverneur a droit de continuer à exercer son autorité jusqu'à ce que la Cour ait décidé le cas. De là conflit de juridiction. Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur se prétendent tous deux détenteurs légitimes du pouvoir exécutif. Et l'Etat de New York donne aux Etats-Unis le spectacle d'un schisme gouvernemental.

* * *

Au Canada, calme complet. Ça et là quelques assemblées politiques, mais les événements saillants font absolument défaut.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 25 août 1913.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UN PEUPLE ATHÉE (Article de M. Eugène Tavernier—*Le Correspondant*—23 juin 1913). — LE CONGRÈS DU PROGRÈS RELIGIEUX (Articles de *La Croix* de Paris—18 juillet et 3 août 1913). — LITTÉRATURE ET LANGUE DE FRANCE (Echos du 75^e anniversaire de la fondation de la Société des gens de lettres de Paris—juillet 1913). — LE VÉRITABLE VERBE DE FRANCE (A propos de l'article *Pour la défense du roman français* de M. René Bazin—*Le Gaulois*—25 juillet 1913). — LES RÉGATES DE COWES (Article de M. G. de Maizières—7 août 1913). — L'HEURE DE LA TOUR EIFFEL (Article de Mme Daniel Le-sueur—15 août 1913). — LES SURVIVANCES FRANÇAISES EN AMÉRIQUE (Conférence de M. Edouard Montpetit, reproduite de *Excelsior* de Paris — juin 1913).

N PEUPLE ATHÉE (Article de M. Eugène Tavernier — *Le Correspondant*, 23 juin 1913). — Il y a trois ou quatre ans, au retour d'un voyage d'Europe, le regretté Mgr Archambeault, évêque de Joliette, en parlant de la France, du haut de la chaire de la cathédrale de Montréal, avait causé beaucoup d'émoi, on s'en souvient, en affirmant, en trois points — il affectionnait la division ternaire — que la France n'était plus un pays catholique. Dieu sait pourtant que le digne prélat avait fait des réserves, qu'il avait magnifiquement parlé du bien que Dieu opère dans le monde, encore et toujours, par la main des Francs; mais plusieurs ne voulurent entendre qu'une chose: la France n'est plus un pays catholique, et ils protestèrent. Dans *Nos amis les Canadiens*, M. Arnould, qui, comme l'on sait, a été mal-

heureux sur plus d'un point, et dont le livre, à cause de cela, quelque sympathique qu'il ait voulu nous être, n'a pas été et ne sera pas, comme avait cru le lire " dans les étoiles " notre collaborateur M. l'abbé Filiatrault, couronné par l'Académie française, a pris à partie le discours de Mgr Archambeault et lui a vertement reproché d'avoir méconnu la France. Peut-être, en effet, l'évêque de Joliette avait-il été un peu vif dans la forme et son tableau des malheurs de la France était-il trop sombre. Mais beaucoup plus sombre en vérité est le tableau que nous donne M. Tavernier, un Français, celui-là, dans l'article du *Correspondant* que je signale ici. C'est en cinq points qu'il démontre, lui, ou tend à démontrer, que le peuple de France est *un peuple athée* : à cause de son athéisme officiel (aucun ministre ne parle plus de Dieu, aucun des 83 préfets et 363 sous-préfets n'ose assister à la messe) ; à cause de l'athéisme de ses institutions (particulièrement de ses écoles sans Dieu) ; à cause de sa littérature immorale (qui peint la vie comme s'il n'y avait pas de Dieu) ; à cause de sa pensée moderne (qui fait abstraction de Dieu) ; à cause enfin de la désertion de la femme française (qui s'affirme, elle aussi, comme incroyante). Ah ! on ne saurait lire ces pages si fortes, si documentées, sans un serrement de cœur ! Mais, et c'est là où je voulais en venir surtout, d'après M. Tavernier, tout n'est pas désespéré pour l'idée catholique au pays de nos pères ; loin de là, cet athéisme est déjà en déroute.

Le peuple athée, le nôtre—écrit-il—ne vit que d'une existence factice, usurpée, dérobée. Il n'a pas en lui la force vitale positive, nécessaire à un peuple digne de ce nom. Sans les vérités qu'il nie, il ne tiendrait pas debout. Ce qui lui permet de subsister vient des usages, des sentiments, des idées que nous transmettent nos ancêtres. Il gaspille ce trésor moral, mais il continue d'en vivre ; de même que les financiers de la France incrédule vivent sur les larges ressources amassées par l'épargne et par le labeur des générations chrétiennes. Le peuple d'aujourd'hui ne vit pas : il dévore.

Il ne produit pas : il consume le double capital que nous tenons du passé, ce passé sans lequel l'athéisme, si orgueilleux à l'heure présente, ne trouverait pas de quoi vivre... Paisible ou frénétique, l'athéisme est fou. La folie ne vit que de destructions, dont elle est condamnée à devenir la proie. Elle s'use et se ruine, tandis que le bon sens se conserve, demeure intact, accroît ses forces en les employant. De plus, il a pour office propre de repousser ou de déjouer les assauts de la folie et de reprendre le dessus. Or, la folie arrive à son apogée... Certainement, et c'est pourquoi on est fondé à présumer que, pour elle, l'heure du déclin s'avance. Projeté de bas en haut, un corps retombe quand il est à bout de course. L'élan des mauvaises passions s'épuise de la même manière. Et ce n'est pas seulement la mécanique qui permet de pressentir la décadence, proche ou lointaine, de l'athéisme triomphant. Aujourd'hui, les dupes qu'il a faites se sentent prises de malaise en songeant aux exploits nouveaux que ce maître accomplira demain et après. On constate l'effondrement des indispensables principes, tandis que les penchants mauvais, jadis réprimés, se redressent avec insolence. La morale se décompose. L'élémentaire esprit d'organisation et de discipline s'en va, répudié. Le patriotisme, dernière fierté et pudeur suprême, reçoit des outrages que nulle civilisation ne peut tolérer sans abdiquer, sans périr honteusement. Ce peuple athée dévore et se consume. Il dit aux hommes de ne compter que sur eux-mêmes : et les hommes, à sa lumière, se reconnaissent plus que jamais incertains et troublés, plus que jamais dangereux les uns pour les autres. Cela n'est pas un peuple ordonné, vivant d'une existence raisonnable et convenable. Ce n'est qu'une poussière de débris, remuée par un vent furieux qui souffle des régions sinistres. On s'en rend compte. Il n'y a pas moyen de ne pas s'en apercevoir. Quantité de gens qui, hier encore, rêvaient de s'accommoder de l'athéisme, le regardant, et se regardant les uns les autres, tout décontenancés, tout anxieux. L'orgueil de son triomphe s'étale, entouré d'un désarroi qui se sent exposé à devenir épouvante.

“ L'Eglise regarde, et si cela n'était pas si triste, cela serait pour elle triomphal, fait observer le Père Sertillanges en constatant l'émiettement complet de la morale. Durant des siècles, elle a fait l'unité morale. Elle n'a pas toujours obtenu une pratique bien suivie. L'humanité est fragile... Mais, du moins, la direction était tracée, elle était acceptée; on s'avancait, personnes et groupes, d'une allure sublime pour quelques-uns, d'un pas tardif pour le plus grand nombre, d'un esprit convaincu pour tous, dans la route éternelle. ”

L'Eglise ne peut se contenter de regarder. Elle veut reprendre ces masses qui s'en vont à la dérive, dans la folie de l'athéisme, et les remettre, dans la voie droite de la logique, sous la loi de Dieu. Pour cela, à l'athéisme positif et conquérant, il nous faut opposer — et ce sont les conclusions très fermes de l'article de M. Tavernier — l'affirmation catégorique de l'idée de Dieu.

LE CONGRÈS DU PROGRÈS RELIGIEUX (Articles de *La Croix* — 18 juillet et 3 août 1913).—Si l'athéisme fait faillite, dans le monde contemporain, la religion du libre examen n'en mène pas large, elle non plus. On l'a bien vu lors du congrès du progrès religieux, qui s'est tenu à Paris dans la semaine du 15 juillet. C'était le sixième congrès international du prétendu progrès religieux. Les précédents s'étaient tenus à Londres, à Amsterdam, à Genève, à Boston et à Berlin, toutes des villes protestantes. Cette fois, il avait lieu dans un pays catholique, sous la présidence d'un catholique, M. Emile BOUTROUX, de l'Académie française, "esprit délié, certes—dit *La Croix*—mais qui réunit en lui la plus parfaite synthèse du modernisme". Les vice-présidents et le secrétaire étaient tous juifs ou protestants. On voit d'ici comment et jusqu'où tous ces gens-là ont pu s'accorder! Ce fut un peu la confusion des langues, comme à la tour de Babel, et beaucoup plus encore la confusion des idées. Voici comment M. A. DOSSAT précisait l'état d'âme de ce curieux assemblage.

Le sujet qui doit retenir l'attention du Congrès est celui-ci: "Une religion universelle est-elle désirable et possible? Si oui, comment y atteindre?" Vous devinez la réponse: on y atteindra par l'établissement d'une religion *antidogmatique* et *anticonfessionnelle*, où se rencontreront —combien fraternellement!— le quaker d'Amérique et le fakir de l'Inde, le sikh vichnouite et le bouddhiste, le mormon et le fétichiste, sans oublier le pauvre Romolo Murri, et Miss Maud Petre, confidente de G. Tyrrell.—

On peut dire que l'âme de ce Congrès, c'est le protestantisme libéral, celui qui a rejeté le manteau des vieux dogmes et qui mène si rude guerre contre le " conservatisme orthodoxe " des derniers croyants de la Réforme. Or, comme l'a déclaré tout récemment M. Roberty, dans la *Grande Revue*, le protestantisme libéral est d'esprit anticlérical, et l'esprit anticlérical ne s'en prend, en fait, qu'à l'Eglise catholique. — Que faut-il attendre ou que faut-il craindre de cette Babel où la diversité des systèmes s'exprime dans la variété des langues allemande, italienne, anglaise, et même... française, dit un humoriste? Peu de chose en vérité. Les adversaires de Dieu n'en sont pas à leur premier essai de tour orgueilleuse; l'insuccès des devanciers ne corrige pas les successeurs; le ciel s'en chargera. — Mais une conclusion s'impose aux catholiques en face de ces tentatives mort-nées. Eux seuls possèdent la religion vraie et vivante. Qu'elle ne soit donc pas, en leur coeur et en leurs mains, une chose terne et sans vie; mais une pratique intelligente et courageuse et une arme de conquête. Si tous les catholiques savaient élever leur âme à la hauteur des tâches nécessaires, que ces nuées protestantes, juives, anticléricales, seraient vite balayées de notre ciel catholique et français! Mais il faut le vouloir efficacement, *opere et veritate*, comme disait saint Jean.

De l'un des discours prononcés à ce même congrès, *La Croix* du 3 août relevait cette intéressante constatation du pasteur Payot, de Nîmes :

Le protestantisme libéral n'est aujourd'hui encore que la minorité d'une petite minorité religieuse. Par surcroît, le vent n'est pas en France au libéralisme religieux, ni même au protestantisme; il est tout entier au catholicisme. Le besoin de solidarité, de discipline et d'ordre, l'éternel besoin d'autorité dont toutes les âmes faibles ou paresseuses sentent la nécessité, poussent de préférence les âmes à confier leur sort pour la traversée de la vie au navire massif et confortable des orthodoxies. En même temps, certaines tendances philosophiques ou religieuses en faveur aujourd'hui: pragmatisme, symbolisme, sous l'indifférence doctrinale à laquelle ont concouru ces tendances, permettent de s'accommoder de la discipline du catholicisme ou de l'orthodoxie protestante.

Un tel aveu — concluait très justement le journal catho-

lique de Paris—sorti d'une telle bouche et présenté en une telle occurrence, est précieux à retenir. Il est fort consolant et plein d'heureuses promesses pour l'avenir de l'Eglise catholique sur la belle terre de France.

LITTÉRATURE ET LANGUE DE FRANCE (Echos du 75^e anniversaire de la fondation de la Société des gens de lettres de Paris—juillet 1913). — C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne qu'on a célébré cet anniversaire, et il s'est dit là des choses qui ne peuvent pas ne pas être agréables aux oreilles d'un Canadien français. Hélas ! il y a bien une réserve qui s'impose, surtout après ce qu'on vient de lire à propos de l'athéisme officiel de la France et du progrès religieux entendu au sens libéral. La fête des gens de lettres, en Sorbonne, a ignoré, elle aussi, la note catholique, qui est pour tous celle de la vraie France, de son passé, de sa gloire, de sa vitalité et de ses promesses d'avenir. Nous voulons quand même retenir ici les paroles du président de la République, M. Raymond Poincaré, à l'adresse des membres de la Société des gens de lettres, et aussi un joli passage de l'*Ode à la langue française*, composée pour la circonstance par M. Jean Richepin, de l'Académie française, et lue par l'auteur.

M. le Président a défini ainsi le rôle de la Société qui célébrait son 75^e anniversaire :

La renommée de cette littérature est pour vous, messieurs, un patrimoine sur lequel vous veillez avec sollicitude. Vous ne voulez pas qu'on juge notre pays sur des ouvrages dénaturés ; vous ne voulez pas non plus qu'on le juge sur des productions suspectes, qui choquent toutes les convenances et qui s'affublent vainement de marques françaises. Vous les avez maintes fois désavouées avec indignation et votre loyauté a déconcerté l'audace des confusions mensongères.

Je vous félicite, messieurs, de maintenir avec cette fermeté les grandes traditions de notre génie national. C'est vous qui détenez la meilleure

part de notre influence extérieure. Depuis les chansons de geste jusqu'au roman moderne, notre littérature, constamment animée de l'esprit social et pénétrée du besoin d'agir sur les hommes, habile à conquérir les intelligences par son art de la composition, par son instinct de l'ordre, par son respect de la beauté, soutenue, en outre, par une langue qui semble l'expression naturelle de la logique et de la raison, a toujours porté en elle une incalculable force d'expansion et n'a jamais cessé de jeter à travers le monde les étincelles de la pensée française.

Il dépend de vous, messieurs, que ce rayonnement augmente encore en vivacité et en éclat. Vous êtes dignes de l'héritage qui vous est échu. Vous êtes, auprès des autres nations, les ambassadeurs spontanés de notre intelligence, de nos moeurs, de notre goût ; c'est vous qui vous chargez de nous faire connaître et de nous faire aimer. Vous êtes donc au premier rang de ceux qui contribuent au développement pacifique de la grandeur nationale. Gloire à vous, messieurs, et aux lettres que vous servez !

Et maintenant, goûtons ces beaux vers de M. Richepin, qui chantait la gloire du verbe de France :

Depuis plus de mille ans que sans jamais se taire,
 Montent dans notre ciel des voix de notre terre,
 Alouettes portant avec leur chant d'éveil
 Les baisers de la glèbe aux lèvres du soleil,
 Depuis tant, tant de jours, que, joyeux ou farouches,
 Parlent chez nous ces mots par tant et tant de bouches,
 Ces mots aux vifs coups d'aile en zigzags lumineux,
 Quel poids de passé lourd, long, énorme, est en eux !
 Comme ils en sont gonflés sans que rien y paraisse
 Dans leur vol souriant de grâce et d'allégresse !
 Combien de sentiments, de désirs, de pensers,
 De vouloirs, de combats toujours recommencés !
 Et quels sanglots d'angoisse et quels cris d'espérance,
 Où souffrit, où chanta tout le coeur de la France,
 Dans les jours de désastre ou les jours triomphants,
 Par tous les millions de coeurs de ses enfants !

LE VÉRITABLE VERBE DE FRANCE (À propos de l'article

Pour la défense du roman français de M. René Bazin—*Le Gaulois*—25 juillet 1913). — On s'en souvient, quand il jallissait, ce verbe de France, à Québec ou à Montréal, des lèvres de M. Etienne Lamy et de M. René Bazin, lors du passage au Canada de la *Mission Champlain*, en mai 1912, ce fut pour nos oreilles et pour nos coeurs un enchantement. Eh ! sans doute, M. Hanotaux ou M. Barthou parlaient bien, eux aussi. Mais leurs collègues ne craignaient pas de sonner la note catholique et cela c'était plus dans le ton de nos traditions et de nos chers souvenirs. *Le Gaulois* donnait l'autre jour (25 juillet) le texte de la conférence de M. René Bazin à l'Université Laval à Québec (6 mai 1912). Tous nos journaux en ont reproduit des extraits. Nous voulons quand même en enregistrer un ici. Après donc avoir parlé du bon roman français— il est des gens même chez nous qui ne connaissent que les mauvais, et c'est dommage —; après avoir signalé De Vogüé, Bourget et Barrès, des maîtres, et d'autres encore, à savoir Henri Bordeaux, Louis Bertrand, Charles Pàguy, Paul Claudel, Paul Acker, Louis Mercier, etc., M. Bazin disait aux Canadiens " son bonjour et son au revoir ". C'est à rapprocher de l'admirable péroraison de M. Etienne Lamy, dans son magistral discours au Congrès de Québec, qui est dans toutes les mémoires. M. René Bazin disait donc :

Je suis venu vous apporter des nouvelles du vieux pays, des nouvelles de " vos gens de là-bas ". Depuis bien des années je désirais le faire. Mon désir de rendre visite aux frères canadiens a commencé lorsque j'avais la première jeunesse et que je lisais les belles histoires de Champlain, de Montcalm et de Dollard des Ormeaux assiégé dans le fort du Long Saut; et je remplis mon voeu ayant les cheveux gris. Qu'importe l'âge, si je vous dis que je suis bien heureux de vous voir, d'apercevoir, dans vos visages, la ligne, la grâce, l'humeur françaises, de surprendre, dans vos yeux, la petite étincelle qui fait rire aussi le vin de nos coteaux; si je vous dis que je suis heureux d'entendre dans vos rues les mots de notre langue, et de trouver surtout dans vos coeurs la foi catholique, la mienne,

et de penser que vos pères l'avaient apportée de France. Quelle forte fraternité entre nous, et comme je suis déjà sûr, à écouter l'émotion qui grandit en moi, que je ferais bientôt comme un chasseur de mes amis ! Il voulait chasser les vanneaux dans les prés de Normandie. Et il rencontra, sur un chemin, la fermière : " J'irai chez vous chasser le vanneau, maîtresse Madelon. — Tant mieux, monsieur, on ne vous voit guère. — J'irai et je reviendrai chez moi trois jours après. — Cela n'est pas sûr ! — Pourquoi Madelon ? — Parce que, monsieur, ceux qui passent chez nous plus d'un jour ne peuvent plus s'en aller. "

Je suis venu vous apporter des nouvelles du vieux pays. La terre de France était déjà parée par le printemps lorsque je l'ai quittée. Il faisait délicieux parmi nos poiriers en fleurs. Les enfants faisaient des balles et des guirlandes de coucous. Il y avait des jours lumineux parmi les giboulées d'avril. Elle n'a rien perdu de ce charme célébré à travers les âges et qui l'a fait considérer comme un séjour de joie. Evidemment les hommes dont l'instinct fut toujours de piller ou de peu considérer les biens communs ne se gênent guère pour établir une usine dans une vallée, jusque-là parfaite de lignes et de silence, pour abattre une falaise ou une futaie, si ancienne que tous les arbres avaient de la barbe ! Cependant, la terre de chez nous reste une des plus belles du monde, elle a cette vertu générale d'aménité par quoi elle séduit. Tout récemment, un des écrivains qui connaissent le mieux les questions anglaises, M. Jacques Bardoux, interrogeait, sur la grève des houilleurs, un vieux mineur du Somerset, qui lui répondait, exaltant la France inconnue et lointaine, comme nous exaltons les îles des Antilles ou de l'archipel indien, et il disait : " Dans votre pays, il y a moins de riches, plus de soleil et de blé que dans le nôtre. " Il exprimait ainsi une tendresse ingénue, dont ne peuvent se défendre ceux qui ont parcouru la France, ni ceux mêmes qui pensent à elle. C'est cette tendresse pour la terre de France et cette affection pour ses paysans qui m'ont surtout amené vers vous. J'ai voulu voir vos villes, sans doute, mais voir aussi les descendants des hommes qui vinrent des provinces familières, Normandie, Maine, Bretagne, Poitou, Champagne, Touraine, et qui peuplèrent les forêts et semèrent les premières poignées du froment de France entre les racines des troncs d'érables et de sapins. Laissez-moi saluer le fermier canadien, l'*habitant*, le solide soutien de votre Etat, le père de la famille nombreuse, l'homme qui a gardé l'honneur, la forte espérance, la langue, la foi de son ancien pays, tout le trésor, toute la France essentielle.

Aucune autre beauté, n'est, plus que celle-là, sûre de nous émouvoir. Il personnifie votre avenir comme il rappelle vos origines. Si on l'interroge, si on lui demande : " De qui tenez-vous votre coeur si français ? " il répond : " De mon père qui s'appelait Jean, et de ma mère qui s'appelait Marie. — Et votre père Jean et votre mère Marie, de qui tenaient-ils leur coeur tout plein de l'image de la patrie ancienne ? " Et on arrive ainsi jusqu'aux ancêtres qui vinrent, il y a trois siècles peut-être, laboureurs ou soldats, chercher fortune dans la Nouvelle-France, qu'avait nommée ainsi le bon roi Henri IV. Ils ont cherché fortune et ils ont accompli leur rêve, puisqu'ils ont fondé un grand peuple.

O vieil habitant des terres canadiennes, fidèle en toute chose, c'est vous d'abord que je suis venu voir, et je suis sûr qu'au premier mot, au premier geste, au premier coup d'oeil, sans hésiter, ni vous, ni moi, nous nous reconnaitrons !

LES RÉGATES DE COWES (Article de M. G. de Maizière—*Le Gaulois*—7 août 1913). — Oh ! oui, la langue française est belle sur les lèvres et sous la plume de ceux qui savent la parler et l'écrire ! J'en voudrais donner encore un exemple ou deux, celui-ci d'abord, plutôt plaisant, et qui n'est rien autre chose qu'une vivante description d'une course de régates. La *Figaro* de Paris avait organisé une croisière sur les côtes de l'île de Whigt, en Angleterre, à l'occasion des régates de Cowes. M. de Maizière faisait partie de l'expédition, avec grand nombre de journalistes et de personnages importants. Le voyage se faisait à bord du superbe paquebot *La France*, celui-là même qui nous amena en Amérique la *Mission Champlain*. Or, voyez comment la plume facile du journaliste peint le spectacle des régates :

Cowes, vous savez ce que c'est, c'est la ville de la marine élégante, comme ses voisines Southampton et Portsmouth sont celles de la marine de commerce et de guerre. La rade de Cowes, c'est un salon de grande compagnie où l'on ne reçoit que bateaux de luxe. C'est une rade de Cour. Le service d'honneur y est fait aujourd'hui par une escadre de cuirassés dont la ligne barre la rivière de Southampton comme une compagnie s'ali-

gne devant une porte. C'est le yacht du roi d'Angleterre qui reçoit. *La France* l'a salué de trois coups de sirène retentissants — vous n'imaginez pas le fracas que font les douze sirènes de *La France* quand elles soufflent ensemble. Le yacht a répondu en saluant par trois fois du pavillon et nous sommes entrés dans le salon, je veux dire que nous avons mouillé en rade, au milieu de la plus brillante compagnie. Mon Dieu, je vous dirai que ce fût là comme ailleurs, il y avait des gens séduisants et d'autres qui l'étaient moins. Toutes les femmes ne deviennent pas subitement jolies et les hommes charmants parce qu'ils ont salué le roi d'Angleterre ! C'est ainsi, par exemple, que, parmi nos voisins directs, il y avait deux sveltes jeunes gens, danseurs émérites et qui étaient deux torpilleurs anglais, mais aussi un gros yacht allemand, trapu et lourd, qui faisait penser aux dames âgées chargées de filles qui s'avisent par devoir de dormir dans les bals. Des jeunes femmes et des jeunes filles, il y en avait à foison, toutes en grand équipage, c'est-à-dire des goelettes radieuses toutes voiles dehors sous le grand pavois, et puis aussi de fines yawls, plus délicates de ligne, plus discrètes de parures. Empressés, les torpilleurs allaient de l'une à l'autre, s'attardant aux goelettes, sans doute en un brin de flirt. On dansa, autrement dit il y eut des régates, et tout ce monde s'agita en une course bien réglée dans la brise très douce. On nous regarda beaucoup, mais hélas ! c'est bien le cas de le dire, notre grandeur nous attacha au rivage ; on nous envoya seulement un hydroplane pour nous souhaiter la bienvenue et aussi quelques policiers pour s'assurer que nous n'avions à bord ni apaches ni anarchistes.

L'HEURE DE LA TOUR EIFFEL (Article de Mme Daniel Lesueur—15 août 1913). — Voulez-vous une autre description, scientifique, celle-là, et terrifiante ; mais si aisée pourtant, si claire, si limpide, qu'on croirait être là, en face du spectacle qu'elle raconte. Mme Daniel Lesueur narre ce qui se passe, sous la Tour Eiffel, quand chaque nuit, à minuit, le poste de radiotélégraphie, qui s'y trouve installé, donne l'heure à quatre mille kilomètres à la ronde. “ Dans le silence—écrit-elle—d'une salle encombrée d'appareils nets et luisants, de mécaniques précises, . . . quatre hommes, immobiles, absorbés, semblent des pièces automatiques de cette machine de mystère . . . Ce sont le lieutenant Gilbert, un sous-lieutenant et deux sapeurs . . . ” Voici la minute tragique, lisez bien :

Mais voici que l'heure sonne, l'heure française de minuit, qui n'est plus l'heure mondiale depuis qu'un accord international a fait passer par Greenwich le méridien zéro. Le signal que va envoyer le sergent n'est donc qu'un signal d'avertissement. Ses doigts abaissent le manipulateur. Aussitôt, la salle où, tout à l'heure, le dé clic d'une pendule formait un bruit appréciable, frémit d'un éclat de tonnerre. Le fracas terrible vient de derrière cette porte sur laquelle on lit : *Danger de mort*. Et certainement qu'au-delà, il se passe quelque chose de formidable, car, pas l'espace entre son vantail fermé et le sol, dans ce coin relativement sombre, on a pu voir surgir une lame de feu bleuâtre, intense, fugace comme un fragment d'éclair. L'officier, le sous-officier, les deux soldats ne s'émeuvent pas du phénomène. De nouveau le manipulateur s'abaisse... Tout tremble de la détonation, la même flamme souligne la porte. La manoeuvre se répète à plusieurs reprises. Ce sont les avertissements envoyés aux navires d'enregistrer l'heure qui va sonner. Mais ce n'est pas cette heure encore. Des minutes passent. Tout retombe au repos. Et l'on attend.

Quoi? Qu'est-ce qu'ils attendent avec cette fixité, cette contraction de tout leur être, ces quatre hommes que ne fit pas tressaillir la décharge, à l'éclateur, d'un courant de quatre-vingt mille volts? Leurs nerfs se tendent... C'est que tout de suite, à présent, d'un instant à l'autre, quelque chose va se produire où ils n'auront point de part. Les appareils vont se mettre en marche sans qu'une de leurs quatre volontés conscientes suscite un geste, bouge un muscle. La seconde pendule, celle qui est là, sous son coffre de cristal, accordée à l'heure de Greenwich, est reliée électriquement à l'Observatoire de Paris. Elle va marquer minuit, et, par le fil sortant de son support de bois, c'est elle qui, automatiquement, va déchaîner la foudre. L'aiguille avance... Une saccade encore... Et voici la détonation sèche, déchirante, le lambeau d'éclair sous la porte. Les "battements" se succèdent, brefs, d'un fracas terrifiant. Ils s'arrêtent, pour repartir à minuit deux minutes. Mais, avant leur dernière répétition, à minuit quatre, le lieutenant s'est levé. Il se dirige vers la porte du fond — celle où s'annonce le péril de mort — l'ouvre, fait deux pas dans les ténèbres voisines.

Cette fois encore — quand donc se blasera-t-il? — Gilbert éprouve la sorte d'exaltation qu'éveille en lui, sous cette forme, à un tel moment et avec un tel sens, le miracle scientifique. Pour mieux sentir le frisson sacré, il veut voir. Avec l'allure délibérée du chef, soucieux d'une surveillance minutieuse, il pénètre dans le sanctuaire des forces. Une sorte de

cave, sans prestige, lorsque reposent les puissances enchaînées. La faible lumière d'une seule ampoule électrique dessine vaguement, en une masse haute et sombre, la batterie des accumulateurs géants, brode d'un fil d'or les spires du transformateur. Là, le courant, fourni par le secteur de la rive gauche, prend sa tension de quatre-vingt mille volts : " de quoi faire couper à la corvée de vivre tout un régiment ", comme dit le sergent Beaupouillet. Gilbert s'est arrêté contre le tuyau du ventilateur. Quelle douche d'air pour empêcher le métal de fondre à l'ardeur de l'inférieure étincelle ! Son oeil sait discerner dans la pénombre, les disques de l'éclateur. C'est là qu'il regarde. C'est là que jaillit soudain la flamme bleuâtre, la magnifique vision d'argent et de saphir, dont le reflet passait sous la porte fermée. Le choc déchire l'air. Fracas atroce, plus émouvant que la foudre, à une telle proximité. Cela recommence, à intervalles égaux. Et c'est presque insoutenable... Mais l'âme de l'officier, éblouie, s'enivre de penser que ces ondes électriques parlent, en ce moment, de la part de la France, à des milliers de navires, attentifs sur les mers incertaines. Ces navires, maintenant, connaissent l'heure du premier méridien et, par conséquent, leur longitude. Si noire que soit la nuit, si cachées que soient les étoiles, ils ont fait le point. Les voilà rassurés. Quel réconfort pour eux, cette voix dans les ténèbres ! Tous l'ont entendue, à quatre mille kilomètres à la ronde. Tous ceux que la sollicitude de leur pays a munis d'un poste radiotélégraphique. Si, à quelques-uns, les signaux d'avertissement purent échapper, les moins avisés ont eu encore trois chances pour saisir les " batementes " de l'heure : à minuit juste, à minuit deux, à minuit quatre.

Allez, navires de tous les peuples, sous tous nos pavillons étrangers, ennemis même. Notre Tour Eiffel est pour vous tous le phare parlant, qui vous remet dans la bonne voie. Allez, suivez vos routes diverses. Le généreux génie de la France a levé son flambeau sur vos chemins de gouffre et d'obscurité. Vous voyez clair dans les plus épaisses ténèbres. Allez !

LES SURVIVANCES FRANÇAISES EN AMÉRIQUE (Conférence de M. Edouard Montpetit à Paris — reproduite de *Excelsior* (Paris), par le *Canada* (Montréal) du 27 juin 1913). — Ce n'est pas d'aujourd'hui, en plus d'un sens, que la France donne l'heure au monde. Nous aimons à le redire et à le répéter encore souvent, la chevaleresque nation dont nous sommes les

fils marche depuis longtemps à la tête des peuples. C'est notre orgueil de le croire et c'est notre fierté de le rappeler à tout venant. Notre directeur et collaborateur à la *Revue Canadienne*, M. Edouard Montpetit, a eu la joie de le dire aux Français eux-mêmes, en plein coeur de Paris, et l'écho des conférences qu'il a données là-bas a retenti jusqu'ici. Il me plaît singulièrement d'en conserver un souvenir dans ma modeste chronique. On a rarement exprimé en termes aussi délicats, il me semble, ce qu'est chez nous la survivance française.

L'histoire du Canada est droite " comme une belle route de France ". Elle est loyale. En 1775 et en 1812, les Canadiens français ont combattu pour l'Angleterre; ils acceptent aujourd'hui pleinement la domination anglaise. Qui donc le leur reprocherait si la loyauté est un des plus beaux caractères de l'esprit français? Là même où quelques-uns pourraient croire qu'ils oublient, ils servent encore la France, en gardant la foi des traités.

Certes, ils n'ont pas su conserver toutes vos admirables qualités, et l'on pourrait retracer dans quelques-uns de vos plus aimables défauts un trait de parenté qui les rapproche encore de vous. Ils eussent désiré, eux aussi, cueillir et respirer des fleurs; ils ont dû traverser les forêts et abattre les arbres pour passer. Ils ont subi la loi de la nécessité. Ils ont dû cultiver leurs champs et se résoudre à savoir moins pour pouvoir vivre. Ceux-là sont à plaindre bien plutôt qu'à blâmer qui, aimant la France par-dessus tout, n'ont pas pu pénétrer la beauté de sa culture et ont dû, pour mieux mériter d'une patrie absente, consentir à ignorer sa pensée.

La persistance du sentiment français se retrouve surtout chez le paysan. Eloigné des luttes politiques, il a grandi près du sol. Il est resté vieux Canada. Gai, gaillard, un peu routinier, âpre au gain, mais hospitalier et très ouvert, il travaille dès l'aube: c'est un robuste. Très attaché à sa foi, à ses institutions et à ses lois, il est obstiné à sa tâche de vie. Dans les villes, au sein des ambitions qui se croisent, la situation est plus difficile, plus compliquée. Les querelles anciennes ont disparu, mais il faut lutter encore contre l'absorption, qui est une disparition lente, et contre les envahissements de cet américanisme débordant qui conquiert le globe et pénètre jusqu'au Paris cosmopolite.

Tout cela est dit, on l'admettra, fort gentiment. J'aurais aimé pourtant que M. Montpetit ajouta tout de suite un alinéa pour dire la raison profonde de cette survivance en nos âmes de l'âme française de jadis. Je sais quelqu'un de ses auditeurs de Paris qui attendait sur les lèvres du professeur de Laval cette explication, qu'il eût su donner d'ailleurs avec son tact et sa grâce accoutumés. " Très attaché, à sa foi, à ses institutions et à ses lois, le paysan, resté vieux-Canada, est obstiné à sa tâche de vie. " C'est vrai. Mais pourquoi? M. Montpetit en est, je pense, convaincu comme moi. Le Canadien a gardé sa fidélité à la France parce qu'il a gardé d'abord sa fidélité à Dieu. C'est la leçon de notre histoire, et c'eût été une belle leçon à rappeler aux auditeurs de Paris. Je comprends qu'il ne lui était pas possible de tout dire; mais j'aurais aimé que le conférencier canadien insistât davantage sur ce point important.

D'autre part, comme il faut le louer d'avoir si nettement indiqué, et cette fois la leçon est pour nous, sur ce qui fait le plus défaut dans notre jeune littérature. Citons encore, et largement.

Trop souvent nos auteurs hésitent et tâtonnent. Ils cheminent sans appui, sans conseils et sans guère d'espoir, sur une route étroite qui n'a de charme que sa solitude. Rien qui les aiguillonne, si ce n'est parfois le blâme irritant et stérile. Ils ignorent la valeur et la portée de leurs ouvrages. Ils finissent par douter cruellement de leurs propres forces. Ils sont condamnés à ne jamais savoir la limite exacte où leur effort triomphe. Un peu plus de sympathie pourrait les aider, les encourager, les guider, leur indiquer les écueils, leur ouvrir des voies inconnues où s'avancer d'un pas plus assuré, leur déceler les richesses nombreuses, les puissances ignorées que renferment notre passé valeureux et les fières leçons de notre histoire française, leur révéler la gravité large et sereine de nos paysages, l'orgueilleuse sauvagerie de nos forêts, la tranquille et chaude mélancolie de nos montagnes — tout ce monde nouveau dont le caractère sobre et dur exprime l'infatigable énergie de notre race à le

conquérir. Ainsi notre littérature deviendrait vraiment nationale; car on peut demander à nos écrivains d'observer de préférence les choses qui les touchent, dont ils subissent l'influence et qu'ils exprimeront d'autant mieux qu'ils les auront davantage aimées, comprises et méditées; de peindre le détail de nos moeurs; de pénétrer jusqu'au silence de l'âme canadienne, pour en manifester les sensibilités profondes et atteindre les sources de notre vie. Nous sommes une province de France, la plus éloignée, la moins connue, la plus oubliée, mais une province de France quand même. Cette pensée nous devrait inspirer et fournir à la parcelle d'esprit français que nous possédons un aliment nouveau, une occasion de plus de se révéler créatrice. Notre histoire est éloquente, notre terre lourde de souvenirs autant que de moissons, et notre passé sans laideur, sans recul. Il faut que de cela germe un jour, sous le souffle vivifiant d'un auteur impatientement attendu: une expression renouvelée de beauté française. Nous possédons un trésor et nous ne savons encore que l'admirer. Il hante l'imagination des voyageurs étrangers qui s'arrêtent parmi nous. Tous nos efforts devraient se porter vers lui. Et nous servirions la France, en illustrant cette province qu'elle n'a pas perdue, par une renaissance inespérée, mais toujours possible, de son impérissable génie. Nous la servirions en chantant les clochers de chez nous, les paysages qui en sont les décors harmonieux, les humbles pleins de mérite, la légende même étrangement féconde, tout ce qui, n'étant qu'un coin de France, la contient pourtant tout entière, à la fois héroïque, tenace, vaillante et généreuse.

Je me reprochais enfin de ne pas citer encore la péroraison, si émue et si jolie, de ce beau discours, aux idées si nettes et à la phrase si élégante et si pleine de charme.

Je vous ai raconté l'histoire de mon pays et vous avez vu tout de suite que j'en suis fier. Vous me pardonnerez: c'est tout ce qui nous reste de vous. Laissez-nous croire que nous avons continué l'oeuvre française en Amérique. D'ailleurs, je vous ai apporté le récit d'une victoire et ce n'est pas vous qui me reprocherez d'en tirer quelque orgueil. Il y a, sur le socle du monument de Maisonneuve, cette phrase qui fut notre mot d'ordre: " Il est de mon honneur d'accomplir ma mission ". Cette mission n'est pas achevée; elle se poursuit, et il suffit pour l'instant qu'elle soit possible.

Dans un article, très ému et très vivant, qu'il a consacré au président actuel de la République française, M. Louis Madelin cite cette parole de M. Raymond Poincaré: " La grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souvenirs ". Quelle doit être la grandeur du Canada français! A cause de cela, vous voudrez bien lui apporter l'appui de votre sympathie, si généreuse, si active, si précieuse. En retour, il vous donnera une raison de plus de croire en vous-mêmes, il ajoutera quelque chose à l'histoire de " l'énergie française ". Ne cherchez pas si notre attitude fut digne de vous en élégance et si nous avons su, à votre égal, mettre suffisamment d'esprit à nous battre. Ne voyez que votre ténacité victorieuse: elle est le plus bel hommage que votre vaillance puisse se rendre à elle-même. Et si vous avez su montrer au monde étonné comment vous savez vaincre, souffrez qu'on apprenne par nous comment vous savez durer !

Ma modeste *Chronique des Revues* n'enregistre pas souvent des échos aussi vibrants, et qui vont ainsi jusqu'au fond du coeur canadien. Car, si loyaux que nous soyions, que nous devions et que nous voulions être, aux institutions anglaises, nous restons Français dans l'âme, et, quoiqu'on fasse, nous le serons toujours....

Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté,
 Je m'en vais tressaillant de joyeuse espérance ;
 Ami de Dieu, mon maître, en toute liberté,
 Je suis sujet anglais, mais, toujours, fils de France (1).

(1) *Articles et Etudes*, page 226.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DE L'HOMME A DIEU, par Sir Adolphe B. Routhier. — Chez Garneau, à Québec.

Sir Adolphe, je ne l'apprendrai à personne, s'est fait une belle place dans le monde des lettres en notre pays. Depuis les *Causeries du Dimanche* jusqu'au *Centurion*, il a produit une douzaine de bons volumes, un peu solennels dans leur style, mais qui se lisent avec charme, et, surtout, font du bien au lecteur toujours. L'honorable juge — comme on a dit si longtemps, avant qu'il ne devint Sir — est un chrétien sincère et agissant. Il estime avec raison qu'il ne faut pas mettre le drapeau de sa foi dans sa poche, mais le faire claquer au vent de la publicité. Plus que cela, je ne crains pas de le dire, c'est un apôtre. A vingt-cinq ans d'intervalle, je me rappelle deux de ses discours, celui du congrès national de 1884 à la salle du *Gesu* et celui du congrès eucharistique de 1910 au *Monument National*, tous deux prononcés à Montréal, et tous deux si pleins de hautes et fières pensées de foi. Toute sa vie d'écrivain, quelles que soient d'ailleurs les jalousies et les attaques auxquelles il a été en butte, et malgré peut-être certaine majesté de forme qui voisine parfois à la déclamation, s'enchaîne et se tient heureusement au roc de la foi de ses pères. Le livre qu'il vient de faire paraître *De l'homme à Dieu*, il devait l'écrire; nous l'attendions de lui. Au cours de sa longue vie d'étude, il a recueilli une infinité de notes sur "les grands problèmes" que *l'homme* se pose en allant à *Dieu*; il a scruté ce que sont les religions du Brahmisme, du Bouddhisme, du Judaïsme, et du Mahométisme; il a surtout médité sa foi de chrétien, et de tout cela, il a fait un livre, un beau livre, un livre savant et élégant tout à la fois.

J'ai lu avec intérêt votre essai d'apologétique — lui écrit Mgr Paquet — et je suis heureux de vous déclarer que non seulement je n'y vois rien de contraire à la doctrine catholique, mais que j'ai admiré l'érudition étendue, le sens éminemment chrétien, le dévouement profond à l'Eglise dont vous y donnez la preuve. — J'ai laissé de côté les qualités purement littéraires de votre ouvrage, sur lesquelles il ne m'appartient guère de me prononcer, et où, du reste, se révèle à tous les regards, l'une de nos

plumes les plus ingénieuses, les plus élégantes et les plus fécondes. — Le plan que vous suivez est simple et clair. Les idées que vous exposez s'enchaînent avec science. Les raisonnements dont vous développez la trame, dans l'étude comparée des systèmes religieux, sont solides et concluants. Tout homme de bonne foi, après avoir parcouru les pages d'une lecture à la fois agréable et instructive, se convaincra sans peine que de toutes les religions parues sur la terre, seul le Christianisme, fondé sur les enseignements du Christ et de son Eglise, mérite notre créance.

Nous ne saurions mieux dire pour recommander ce nouveau livre à nos lecteurs. — E.-J. A.

* * *

DISCOURS ET CONFÉRENCES, par l'honorable Thomas Chapais. — Chez Garneau, à Québec.

Tout comme le livre de Sir Adolphe B. Routhier, celui de l'honorable M. Chapais, *Discours et Conférences*, qui paraît presque en même temps, est lui aussi un fort beau livre, qui fait grand honneur à la littérature canadienne. C'est encore, au vrai sens du mot, une oeuvre d'apologétique, et, en plus, une oeuvre patriotique et nationale de haute et éloquente envolée. Il y a là une quinzaine de discours et sept ou huit articles qui traitent, avec une maîtrise incontestable, les questions les plus vivantes et les plus intéressantes qui soient pour un Canadien-français. Qu'il s'agisse du *Monument Champlain*, du *Serment du roi*, du *Jour que nous célébrons à la Saint-Jean-Baptiste*, du *Monument Laval*, du *Congrès Eucharistique*, du *Fait d'armes de Dollard au Long-Saut*, ou du *Monument Montcalm*; qu'il soit question de la défense de notre foi ou de celle de notre langue, de Louis Veillot, de Ferdinand Brunetière ou de François Coppée, toujours quand M. Chapais parle à ses concitoyens, car il est grand orateur autant que grand écrivain, il trouve des accents qui émeuvent profondément en même temps qu'ils persuadent et convainquent absolument. Ces *discours* et ces *conférences*, ou même ces *articles*, nous les avons lus déjà, comme tout le monde du reste. Mais il faut remercier l'éminent auteur de nous les avoir donnés en un volume, qui, comme son aîné de 1898, devra se placer au premier rang dans toutes les bibliothèques canadiennes. Comme *Talon* et comme *Montcalm*, ces livres sont en effet quelque chose de notre patrimoine national. Qu'on les distribue, ces beaux livres, ainsi que ceux de M. Routhier, à nos jeunes gens et à nos jeunes filles, dans nos collèges et dans nos pensionnats! Ce sera

faire oeuvre de patriotisme intelligent, ce sera armer la génération de demain des meilleurs armes pour la défense de la foi catholique et de la langue française. Car, on a beau dire, pour un Canadien sérieux, qui sait son histoire et qui comprend les destinées de sa race, aussi bien du reste que pour un Français de France qui ne méconnaît pas les plus beaux siècles de gloire de sa patrie, la pensée française ne se sépare pas de la pensée catholique et la pensée catholique ne s'exprime jamais mieux que par le verbe de France. — E.-J. A.

* * *

IMMANENCE. *Essai critique sur la doctrine de M. Maurice Blondel*, par Joseph de Tonquédec. 1 vol. in-16 (XV-307 pages). Prix: 3 fr. 50; franco 3 fr. 75. — Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Ce livre est le plus abondamment documenté de ceux qui ont paru jusqu'ici sur M. Blondel. L'auteur de l'*Action* s'est plaint parfois d'être jugé, non sur ses écrits mêmes, mais sur de vagues imputations: il ne pourra point, cette fois, formuler ce grief. Ici, en effet, ses textes mêmes sont longuement reproduits et étudiés en détail, avec les scrupules de l'exactitude la plus minutieuse. Ses livres sont difficiles à trouver; quelques-uns sont épuisés; d'autres n'ont jamais été mis dans le commerce. D'où la difficulté de se faire une opinion exacte sur cette doctrine, de laquelle cependant tout le monde parle. Le livre de M. de Tonquédec obvie, dans une certaine mesure, à cet inconvénient: il met sous les yeux des lecteurs les passages les plus importants de cette oeuvre si discutée. "Pas une assertion, dit la préface, ne se présente sans justification." De la sorte le lecteur peut contrôler les jugements portés; et au cas où l'auteur se tromperait dans son interprétation, l'abondance et la variété des textes qu'il cite fourniraient les moyens de la redresser.

* * *

LA FRANCE VIVANTE. *En Amérique du Nord*, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50. — Hachette et Cie, Paris.

"Le présent volume est un livre d'action", dit M. Hanotaux.

Dans une première partie, l'auteur réhabilite devant la pensée américaine, la France trop longtemps méconnue. Il essaie d'indiquer ce que l'Amérique ne doit plus ignorer de la France, ce que la France ne doit plus ignorer de l'Amérique. Ces deux grandes républiques possèdent les plus fécondes qualités : il faut unir les idées généreuses de notre pays au sens pratique des Etats-Unis. Il faut aussi que la France tire profit pour l'avenir de certaines leçons du passé : le Canada porte en soi sa leçon sévère.

Dans la deuxième partie, l'auteur enregistre, photographie, sténographie, en quelque sorte, les paroles et les gestes d'union qui se sont multipliés, en 1912, par les initiatives du comité France-Amérique. Et nous assistons alors au voyage de la Mission Champlain aux Etats-Unis et au Canada, aux fêtes et aux travaux qui marquèrent ces journées officielles et historiques.

Echange d'idées, de connaissances, d'exemples, et finalement document précieux sur des faits qui appartiennent dès aujourd'hui à l'histoire, cet ouvrage est un de ceux qu'on lit avec intérêt puis que l'on consulte avec fruit.

* * *

RACINE. Tomes I et II. *Textes choisis et commentés* par Charles Le Goffic. 2 vols in-16. Prix : 3 fr. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, (6e).

La renommée de Racine bénéficie de la renaissance du goût en France, de la réaction dirigée contre l'espèce d'anarchie littéraire qui a suivi le romantisme et les modes d'écrire en dépendant. On convient généralement aujourd'hui qu'il représente un degré de perfection jamais atteint depuis et ses chefs-d'oeuvre donnent l'impression d'une sécurité absolue. La monographie que M. Charles Le Goffic a consacrée à l'Euripide français, en ne retenant que les faits essentiels et vraiment significatifs de sa vie intime, montre fort bien ce que le génie racinien doit à ses origines picardes, aux relations de cour et de théâtre, aux camaraderies littéraires, à l'antiquité, à l'influence austère de Port-Royal. De même, elle fait justice, en passant, de la thèse d'une prétendue filiation germanique et de celle d'une prétendue férocité, issue d'hypothèses fragiles et de rapprochements incertains, jette enfin une pleine lumière sur la marche logique d'une oeuvre, noblement terminée, comme la carrière de son auteur, par un acte de foi. Le commentaire, appuyé sur une documentation

contrôlée, serre de près, sans les écraser, les citations les plus représentatives du théâtre de Racine. Ainsi, le lecteur a une vue d'ensemble très précise et très complète de la pensée du grand classique, de l'inspiration diverse qui a guidé son effort et du retentissement prolongé de ses créations maîtresses.

* * *

LA NUIT TOMBE... par Henri Ardel. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. —
Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'auteur de *Coeur de sceptique*, couronné par l'Académie française, et de maintes oeuvres qui unissent le souci de la forme à l'intérêt passionnant du récit, semble s'être surpassé dans son nouveau roman. C'est le journal intime, d'une jeune femme sur qui tout à coup " la nuit tombe "; dont l'avenir se ferme brutalement, au moment même où l'amour ressuscitait son coeur désenchanté, lui apportant le bonheur.

* * *

FRANCE ET ROME. — La pragmatique sanction. — Le concordat de François 1er. — Un Français à Rome. — La politique religieuse de Louis XIV. — La constitution civile du clergé. — Le concordat de 1801, par Louis Madelin. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Au cours des recherches que nécessitèrent divers travaux, notamment son ouvrage *La Rome de Napoléon* (couronné du prix Gobert), M. Louis Madelin a été amené à constater la direction concordante, ayant presque la constance d'une loi, des mouvements qui, depuis des siècles, tour à tour séparent et rapprochent l'Eglise et sa fille aînée. Sous l'empire de cette idée, il vient de réunir en un volume, dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt actuel, les études publiées sur ce sujet dans diverses revues. Liées ainsi par la persistance de leurs desseins particuliers et par un vif sentiment des contingences ambiantes, la politique de Rome et celle de la Monarchie apparaissent solidaires, successivement dans l'affaire de la séparation qui fut marqué par la Pragmatique Sanction de 1432, dans l'affaire du Concordat de 1516 qui dénoua un conflit vieux de quatre-vingts ans, dans l'émotion considérable que souleva la déclaration de 1682, dans la rupture révolutionnaire de 1790, dans les tractations orageuses qui accompagnèrent le Concordat napoléonien. Un résu-

mé liminaire, véritable synthèse des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France, annonce et explique le caractère continu et logique des relations qui existèrent entre le royaume de France, *fait par les évêques*, et la Papauté, en même temps que le rôle exact de l'Episcopat, du gouvernement français, de la Curie romaine dans le drame quinze fois séculaire. Rien de nouveau sous le soleil, ce jugement, tombé des lèvres du cardinal Galimberti, au cours d'un entretien dont il nous est fait un piquant récit, est la conclusion nécessaire de ces études fortement documentées et rigoureusement déduites. C'est dire leur haute portée et leur signification saisissante.

* * *

LE MASQUE DORE, par Claude Nisson. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. —
Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. C. Nisson a tout de suite conquis une notoriété enviable avec *Le Cadet*, ce roman d'une si belle tenue littéraire et d'une inspiration vraiment traditionnaliste, que l'Académie française a justement couronné. Sa nouvelle oeuvre pose une question des plus dramatiques, bien digne d'émouvoir les consciences délicates. A-t-on le droit, pour obéir à un idéal de justice purement philosophique, d'arracher un enfant à ses origines en les lui dissimulant et de lui assurer une existence d'apparence dorée sans lui donner la certitude du bonheur? Peut-on couper les fils qui le relie à un passé onéreux et suspect, sans risquer de blesser l'être même que l'on a voulu libérer? Redoutable énigme qui aboutit, par la voie d'un mystère douloureux, à la Passion du Juste, au sacrifice de l'innocence, en dépit des courtes prévisions d'une charité bien ordonnée. La douce Violette, héroïne de cette tragique aventure, qui se déroule parmi les enchantements des montagnes, des lacs et des sites classiques de la Suisse, est logiquement condamnée, dès que cesse la misérable équivoque qui est l'étiquette menteuse de sa destinée. Dénouement poignant d'un drame obscur qui atteint, par instants, aux limites du pathétique tout en restant profondément vrai et finement observé.

* * *

JACOTTE ET SON COUSIN, par Alice Decaen. -1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50.
—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Il n'est pas de drame, si compliqué qu'il soit, qui surpasse en intérêt l'histoire simple et nue de l'éveil de la sensibilité dans un coeur vierge.

C'est là précisément ce qui assure un franc succès au roman sans vain artifice où, sous forme de journal intime, sont retracées les émotions, les lentes étapes de l'initiation sentimentale d'une jeune fille. Elle est charmante, cette Jacotte, avec son nom d'oiseau, son adoration inconsciente pour le cousin qui fut le compagnon de ses premiers jeux et un peu son tyran domestique, avec ses attitudes sacrifiées d'adolescente délicieusement ignorante, ses curiosités de petite oie blanche, sa volonté d'être heureuse à son gré enfin.

* * *

LES BEAUX JOURS DE MARIE-ANTOINETTE, par le Baron Imbert de Saint-Amand. In-12. Prix: 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Baron Imbert de Saint-Amand s'est constitué l'historien des femmes de l'ancienne France: Faits ignorés, anecdotes charmantes, souvent piquantes mais toujours morales dans leurs conclusions, style clair et agréable; par dessus tout respect scrupuleux de la vérité, tel est le résumé de l'oeuvre de cet auteur.

* * *

MARIE-ANTOINETTE AUX TUILERIES, par le Baron Imbert de Saint-Amand, 1 vol. in-12. Prix: 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Baron Imbert de Saint-Amand, a étudié à fond les époques qu'il décrit. Le récit ne perd jamais de son intérêt. Après que l'auteur a détaillé, avec cette finesse de style qui caractérise sa plume, Marie-Antoinette dans l'éclat de son printemps, il nous fait suivre avec une émotion très profonde et toujours croissante le couple royal aux premières stations de son calvaire.

* * *

NOUVEAU MOIS DE MARIE ou *Mariologie des âmes pieuses*, par le R. P. Pr. Malige, des Sacrés-Coeurs de Picpus, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Rouen. *Ouvrage approuvé par le Maître du Sacré Palais*. Beau volume in-12, Prix: 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Grand est, de nos jours, le nombre de ceux qui dissertent dans le vague et parlent théologie avec une connaissance insuffisante des questions qu'ils traitent. Tel n'est pas le R. P. Malige. Il sait et il sait beaucoup. Mais cette science acquise pendant un demi-siècle d'études et d'oraison, il la verse dans l'âme de ses lecteurs sans effort ni emphase. Son unique préoccupation est de communiquer une science lumineuse et de rendre meilleurs ceux qui le liront. Aussi ne vise-t-il jamais à l'*effet*, négligeant les vains artifices dont le seul souci est de voiler la pauvreté réelle du fond sous le brillant factice de la forme.

* * *

LOUIS VEUILLOT, par C. Lecigne, professeur de littérature française aux Facultés libres de Lille. Fort volume in-12 (440 pages). Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'auteur de ce livre n'est plus à présenter: on connaît ses idées, son style et sa méthode d'exposition.

Il a voulu, à l'occasion du Centenaire, élever un monument à la glorieuse mémoire de Louis Veillot. Le grand polémiste revit tout entier, avec toute son âme et toute sa taille, en ce livre de vérité et de franchise. Les *Origines*, l'*Ame chrétienne*, le *Coeur*, l'*Esprit*, le *Gentilhomme*, le *Catholicisme intégral*, le *Français*, le *Poète*, le *Romancier*, chacun de ces chapitres est une analyse minutieuse des sentiments et des idées de L. Veillot, L'ensemble est un magnifique portrait, en plein relief et en pleine lumière. M. Lecigne a vécu dans l'intimité de cette âme et de cette pensée qu'il décrit avec son amour de disciple et une rare finesse de psychologue. Il évoque tout, les luttes, les querelles, les souffrances, les victoires, l'immense mêlée où le grand soldat fait front de toutes parts, contre les ennemis de gauche, contre les adversaires de droite, toujours inépuisable d'esprit, merveilleux de courage, incoercible dans la défense de la vérité intégrale.

Un dernier chapitre, l'*Opportunité de L. Veillot*, nous transporte au beau milieu des questions contemporaines. L'erreur change de nom et de visage, mais elle ne se transforme pas essentiellement. Et l'on sera surpris de voir comment Veillot a deviné et réfuté à l'avance toutes les nouveautés dangereuses d'aujourd'hui.

* * *